



Les laboratoires du Centre de Biologie Seine Vexin ont pour mission de répondre à la demande des professionnels de santé et des patients, en réalisant des actes de biologie médicale à visée diagnostique et de suivi thérapeutique.

Ce manuel a pour but de répondre aux exigences normatives et réglementaires. Il met à la disposition des préleveurs diplômés internes et externes au laboratoire, les recommandations précises et requises pour effectuer, dans les meilleures conditions, la phase pré-analytique et plus particulièrement la partie relative aux prélèvements.

La qualité du rendu de résultat dépend directement de la phase pré-analytique et notamment de la qualité du prélèvement. C'est pourquoi, il est important de suivre les procédures, ici formalisées, qui sont en cohérence avec nos techniques d'examens.

Toutes les informations nécessaires à la réalisation de vos prélèvements, aux conditions d'hygiène et de sécurité essentielles, autant pour le patient que pour vous préleveur, ainsi que les modalités de transport, sont consignées dans ce document.

Nous restons disponibles pour tous renseignements complémentaires.

Nous sommes également attentifs à toutes remarques ou suggestions de votre part qui aideraient à l'amélioration de ce document.

Nous souhaitons que ce manuel corresponde à vos attentes, vous apporte une aide utile et précieuse dans votre pratique professionnelle quotidienne, vous permette une prise en charge efficace de nos patients communs et de répondre à quelques unes de leurs questions.

Ainsi c'est tous ensemble que nous progresserons dans notre démarche qualité.

La Direction



**CBSV - Gisors**  
24 rue de Vienne  
27140 GISORS

## Manuel de prélèvement

**C2-ENR-001-09**

Version : 9

Applicable le : 15-02-2024



*Remarque :*

*Les modifications importantes sont signalées par une barre verticale dans la marge.*



# TABLE DES MATIÈRES

Le centre de biologie Seine-Vexin	3
Organisation	4
Mémo préleveur	11
Renseignements pratiques	17
Liste alphabétique des analyses	29
Liste des IgE spécifiques réalisées au laboratoire	53
Prélèvements particuliers	55
Analyses spécialisées	65
Références	73



# **LE CENTRE DE BIOLOGIE** **SEINE-VEXIN (CBSV)**

Le CBSV comprend 4 sites, 7 biologistes et 50 collaborateurs.

## **1.Site de Gisors**

24 rue de Vienne 27140 GISORS

Semaine : 7h30 – 12h00  
| 14h00 – 18h00

Samedi : 7h30 – 12h00  
14h00 – 16h00

## **2.Site de Gaillon :**

30 avenue du Maréchal Leclerc 27600 GAILLON

Semaine : 7h30 – 12h00  
14h00 – 18h00

Samedi : 7h30 – 13h00

## **3.Site de Magny en Vexin**

32 rue Carnot 95420 MAGNY EN VEXIN

Semaine : 7h30– 12h00  
14h00 – 18h00

Samedi : 7h30 – 12h00

## **4.Site de Marines**

6 bis rue du Général De Gaulle 95640 MARINES

Semaine: 7h30– 12h30  
14h30 – 17h00

Samedi: 7h30 – 12h30



# ORGANISATION

- ✓ **Vos interlocuteurs**
- ✓ **Les Missions**
- ✓ **Les Services**



# VOS INTERLOCUTEURS

## **LES BIOLOGISTES** (lignes directes)

BUREAU Didier (Site de Marines)	Pharmacien biologiste 01.30.39.42.20
LE BOETE Irène (Site de Magny en Vexin)	Pharmacien biologiste 01.34.67.35.51
MARC Catherine (Site de Gaillon)	Pharmacien biologiste 02.32.52.11.33
NJEUNGA Marcel	Médecin biologiste
PIC Philippe (Site de Gisors) JOUYET Bertille	Pharmaciens biologistes 02.32.55.43.43
RECKATY Chantal	Pharmacien biologiste



## LE SECRETARIAT

<b><u>Site de Gisors</u></b>	
<b>Téléphone</b>	02.32.55.03.64
<b>Fax</b>	02.32.55.86.32
<b>e-mail</b>	<a href="mailto:labocbsv@orange.fr">labocbsv@orange.fr</a>
<b><u>Site de Gaillon</u></b>	
<b>Téléphone</b>	02.32.52.18.18
<b>Fax</b>	02.32.53.93.31
<b>e-mail</b>	<a href="mailto:labocbsv@orange.fr">labocbsv@orange.fr</a>
<b><u>Site de Magny en Vexin</u></b>	
<b>Téléphone</b>	01.34.67.11.11
<b>Fax</b>	01.34.67.35.50
<b>e-mail</b>	<a href="mailto:labocbsv@orange.fr">labocbsv@orange.fr</a>
<b><u>Site de Marines</u></b>	
<b>Téléphone</b>	01.30.39.71.02
<b>Fax</b>	01.34.67.54.22
<b>e-mail</b>	<a href="mailto:labocbsv@orange.fr">labocbsv@orange.fr</a>

*Remarque* : le laboratoire de Gisors reste joignable par téléphone entre 12h et 14h au 02.32.55.54.55

<b><u>Service recouvrement - comptabilité</u></b>	02.32.55.43.44
<b><u>Boîte mail des secrétariats</u></b> (À utiliser pour transmettre des ordonnances ou des documents administratifs)	<a href="mailto:labocbsvsecretariat@orange.fr">labocbsvsecretariat@orange.fr</a>



## **LES MISSIONS**

Le personnel est diplômé selon les exigences réglementaires et il est habilité pour chaque poste de travail par des formations internes ou externes. Il est soumis au secret professionnel.

- L'accueil des patients
- L'information des conditions nécessaires à la réalisation des prélèvements et des analyses
- La réalisation des prélèvements en coopération avec les médecins et les infirmiers(ères) libéraux
- L'exécution des analyses dans le respect strict des procédures d'accréditation
- La validation des analyses
- La transmission des résultats aux patients et prescripteurs, dans le respect des règles de confidentialité.



# **LES SERVICES**

## **Le Transport des Prélèvements**

Le laboratoire fournit aux préleveurs du matériel de prélèvement et de transport répondant aux exigences réglementaires. Le transport des échantillons est organisé et effectué de manière à respecter les obligations légales et les exigences de délai et de température nécessitées par les examens.

Afin de garantir la sécurité du transporteur et des personnes, le transport des prélèvements biologiques humains par la route est soumis à l'accord européen relatif au transport international des matières dangereuses par route ADR.

L'ensemble des échantillons transportés doit respecter le triple emballage :

- Les récipients primaires sont les tubes, les flacons, les réceptacles d'écouvillons et tous les récipients étanches
- Le récipient secondaire est composé d'une boîte étanche et résistante dont le fond est tapissé d'un matériau absorbant
- Le récipient secondaire est lui-même placé dans une mallette = récipient tertiaire.

L'étiquetage de l'emballage externe (tertiaire) comporte les éléments suivants :

- nom, adresse et numéro de téléphone du destinataire
- nom, adresse et numéro de téléphone de l'expéditeur
- le logo UN3373 et « Matière biologique de catégorie B ».

Le transport des prélèvements est organisé de manière à optimiser les délais et les conditions (température...).

Les délais d'acheminement doivent être les plus courts possibles quelque soient les types de prélèvements.

Certaines analyses ne supportent pas le transport, il est alors impératif de réaliser ces prélèvements au laboratoire (voir liste des analyses à prélever au laboratoire).

## **Un Service de Qualité**

Une gamme étendue d'analyses est effectuée au sein de nos laboratoires, essentiellement sur le Plateau Technique de GISORS : environ 95%.

- des analyses de biologie humaine à visée diagnostique ou de suivi thérapeutique
- de biochimie clinique (glycémie, cholestérol, ionogramme, etc.)
- d'hémostase (INR, etc.)
- d'hématocytologie sanguine (numération formule sanguine, etc.)
- de bactériologie, parasitologie et mycologie (examen d'urines, de selles, de prélèvements de toute origine en général)



- d'immunologie (sérodiagnostic de la rubéole, syphilis, VIH, toxoplasmose, bilans d'hormonologies, hépatites A, B, C, etc.)

## **Les autres domaines de compétences**

- les bilans d'assurances
- les bilans de médecine du travail
- les demandes individuelles des patients
- les bilans prescrits par le service médical des préfectures.



## Un site internet

Le laboratoire possède un site internet et un serveur de résultats.

L'adresse du site est la suivante : [www.laboobsv.fr](http://www.laboobsv.fr)

Sur ce site, vos patients pourront trouver des conseils et des informations concernant les prélèvements et les conditions de réalisation de ces prélèvements.

Une rubrique vous est réservée et vous y trouverez notamment des documents téléchargeables et imprimables.

Un serveur de résultats est également disponible. Pour plus d'informations, contactez le laboratoire.

## Site internet Eurofins-Biomnis

Vous pouvez consulter le guide des analyses spécialisées Eurofins-Biomnis sur votre téléphone mobile sur le site internet de la société [www.eurofins-biomnis.com](http://www.eurofins-biomnis.com)

Ainsi, vous êtes assurés d'avoir en permanence un référentiel à jour.

Pour toute question relative au site EUROFINS-BIOMNIS, adressez vous aux biologistes ou aux qualitatifs du laboratoire.



## **MEMO PRELEVEUR**

- ✓ **Matériel de prélèvement**
- ✓ **Elimination des déchets**
- ✓ **Conduite à tenir en cas d'AES**



## **MATERIEL DE PRELEVEMENT**

Quel que soit le prélèvement, le matériel est à usage unique. Il est mis à votre disposition par le laboratoire.

Il est important :

- ✓ de respecter les bonnes conditions de stockage (15-25°C, éviter le contact direct avec la lumière du soleil pour les tubes de prélèvement de sang, stocker les flacons d'hémocultures à l'abri de la lumière...)
- ✓ de vérifier les dates de péremption.

Tout prélèvement sur matériel dont la date de péremption est dépassée peut entraîner un refus du prélèvement.

Il est impératif de réserver un sachet par patient et par prélèvement pour les prélèvements réalisés en dehors du laboratoire.

### **Les Aiguilles pour un prélèvement veineux**



L'aiguille du système sous vide possède un double biseau. L'un est destiné à ponctionner la veine, le second biseau est protégé par un manchon de caoutchouc synthétique qui est transpercé et rétracté par le bouchon du tube.

Elle est montée sur un pas de vis qui permet de fixer l'aiguille sur le corps de pompe

### **Les unités de prélèvements**

Des dispositifs permettent d'associer une aiguille insérée dans un dispositif à ailettes, à une tubulure plus ou moins longue, puis à un adaptateur permettant de percer les bouchons des tubes ou des flacons d'hémocultures. Elles sont plus spécifiquement utilisées pour les prélèvements difficiles ou les hémocultures

## **Tubes et Analyses**

Tous les prélèvements doivent être réalisés avec du matériel à usage unique, fourni par le laboratoire

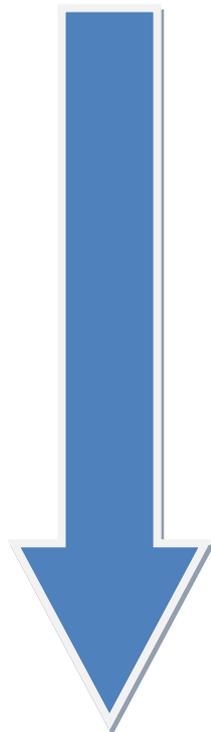
Exemple de tubes :





## Ordre de remplissage des tubes sous vide

Le préleveur respectera une chronologie dans le remplissage des tubes et il veillera au respect du rapport sang/anticoagulant (principalement pour les tubes citrates).



Flacon d'hémoculture

Tube bleu (citrate)

Tube rouge avec ou sans gel (sec)

Tube vert avec ou sans gel (héparine lithium)

Tube violet (EDTA)

Tube gris (fluorure)



Remarque : pour les prélèvements difficiles, il existe des tubes bleus ½ dose : **bouchon bleu à bague blanche**.

**! Si vous utilisez un dispositif à ailette pour prélever des examens d'hémostase, il est nécessaire de remplir précédemment un tube de purge.**

**! Ne pas utiliser le dispositif à ailettes bleues, uniquement le dispositif à ailettes vertes.**

**! Ne jamais transvaser le sang prélevé sur un tube avec anticoagulant dans un tube contenant un anticoagulant différent.**

## Homogénéisation des tubes sous vide

Tous les tubes doivent être homogénéisés **immédiatement** après le prélèvement par au moins 6 retournements lents successifs.

Eviter de secouer trop brutalement les tubes car certains paramètres comme le potassium sont sensibles à l'hémolyse car 20 à 50 fois plus concentrés dans les hématies que dans le plasma.



**! Attention aux dates de péremption et aux conditions de conservation des tubes (les anticoagulants se dégradent avec le temps et si les températures de conservation ne sont pas comprises entre 15 et 25°C).  
Merci de réaliser un inventaire des tubes régulièrement afin d'éviter l'utilisation de tubes périmés.**

## Autres matériels et analyses

Flacons pour selles	Flacons pour urines	Flacon avec poudre pour ECBU	Flacons pour urines de 24h
			
Ecouvillons pour prélèvements bactériologiques		Flacons pour hémocultures	Flacons pour les urines HLM
			

Il est important de refermer soigneusement le contenant pour disposer de la totalité de l'échantillon recueilli et pour éviter les risques de contamination.

**Il est essentiel de vérifier que l'échantillon soit bien identifié et accompagné des fiches de préconisations ou de renseignements cliniques disponibles au laboratoire.**



## **ELIMINATION DES DECHETS**

L'élimination des Déchets issus d'Activités de Soins à Risques Infectieux (DASRI) est soumise à la réglementation :

- Arrêté du 4 avril 2022 modifiant l'arrêté du 24 novembre 2003 relatif aux emballages des déchets d'activités de soins à risques infectieux et assimilés et des pièces anatomiques d'origine humaine
- Article R.1335-6 du code de la santé publique précisant les règles d'étiquetage et de marquage des conditionnements
- Arrêté du 7 septembre 1990 indiquant les conditions et délais d'évacuation des déchets.

Dès la production des déchets, un tri doit être effectué selon la réglementation et pour des raisons de sécurité.

Les DASRI ne doivent en aucun cas être mélangés et jetés avec les ordures ménagères :

- les déchets souillés perforants doivent être recueillis dans des boîtes à aiguilles ou mini collecteurs (norme NF X30-500)
- les déchets mous doivent être recueillis dans des sacs plastiques (norme NF) ou des cartons avec sacs de couleur jaune avec un marquage indiquant qu'il y a un risque biologique. Sur l'emballage, il doit y avoir l'identification du producteur

**! Les aiguilles ne doivent pas être re-capuchonnées.**

Le stockage et l'enlèvement sont également réglementés.

Modèles de containers.





## CONDUITE A TENIR EN CAS D'AES

- **Prévention des AES :**

- Utiliser le matériel adapté et sécurisé
- Ne jamais re-capuchonner une aiguille
- Éliminer les aiguilles dans un collecteur spécifique
- Décontaminer immédiatement toute surface souillée
- Ne pas laisser traîner d'objets piquants ou tranchants contaminés
- Toute plaie doit être protégée.

- **Premiers soins :**

<b>Situation</b>	<b>Action</b>
Projection d'échantillon biologique dans les yeux	<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Rincer abondamment avec le sérum physiologique pendant environ 10 mn</li><li>✓ Retirer si c'est le cas, les lentilles de contact</li><li>✓ Instiller un collyre antiseptique</li><li>✓ Consulter un ophtalmologiste le plus rapidement possible</li></ul>
Projection d'échantillon biologique sur les muqueuses	<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Rincer abondamment pendant 5 mn sous l'eau</li><li>✓ Désinfecter avec du Dakin</li></ul>
Piqûre, blessure cutanée ou projection sur peau lésée	<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Ne pas faire saigner la blessure</li><li>✓ Nettoyer la plaie à l'eau courante et au savon ; rincer</li><li>✓ Tremper ou imbiber la zone blessée dans ou avec un antiseptique pendant 10 mn. (Dakin, solution de javel à 9° diluée au 1/5 ou à défaut Bétadine dermique jaune pure ou alcool à 70°)</li><li>✓ Informer un biologiste coresponsable</li><li>✓ Se rendre le plus rapidement possible au service des urgences de l'hôpital le plus proche pour un éventuel traitement prophylactique HIV.</li></ul>



- **Déclaration de l'accident :**

La déclaration d'accident de travail doit être effectuée dans les 24 heures auprès d'un médecin ou des urgences.



# **RENSEIGNEMENTS** **PRATIQUES**

- ✓ **Recommandations  
pré-analytiques générales**
- ✓ **Recommandations  
pré-analytiques spécifiques**
- ✓ **Exécution de la prescription**
- ✓ **Résultats**



# **RECOMMANDATIONS** **PRE ANALYTIQUES GENERALES**

## **Identification des prélèvements et fiche de suivi**

Le laboratoire a mis en place un système de gestion de la qualité impliquant un respect strict des procédures de prélèvement et de transmission des échantillons biologiques conformément aux différents points mentionnés dans :

- le Décret n° 2002-660 du 30 avril 2002 relatif aux conditions de transmission des prélèvements biologiques aux laboratoires d'analyses de biologie médicale
- l'Arrêté du 20 juin 2003 fixant la présentation de la fiche de prélèvement de biologie médicale
- le paragraphe 5.4.3 de la norme NF ISO 15189 version 2012

### ➤ **Identification des prélèvements et échantillons**

Tout prélèvement et échantillon transmis, quelque soit l'analyse, doit impérativement comporter sur le flacon :

- **Nom patronymique ou nom marital**
- **Prénom**
- **Date de naissance**
- **Nom de naissance pour les groupes sanguins et RAI**

Ces indications, vérifiées par le préleveur, doivent être parfaitement lisibles

**! Les tubes doivent être identifiés en présence du patient.**

**! Chaque prélèvement doit obligatoirement être accompagné d'une fiche de suivi remplie.**

La fiche de suivi doit mentionner les noms, prénoms, date de naissance, le sexe et l'adresse du patient.

**! Les résultats des groupes sanguins et des RAI sont désormais transmis aux EFS via le protocole ERA. Les règles d'identitovigilance nous imposent une identification manuscrite avec nom, prénom, date de naissance et nom de naissance conforme à ce qui est inscrit sur une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport). Si deux déterminations sont prescrites, chacune doit être identifiée sur le tube (groupe 1 et groupe 2).**



Ces éléments sont nécessaires pour éviter les confusions entre homonymes, attribuer au patient ses antécédents et les valeurs de référence définies en fonction de l'âge et du sexe.

**L'absence ou l'erreur d'identification du prélèvement ou de l'échantillon constitue un critère de non-conformité ; il est enregistré comme tel dans le système qualité du laboratoire et peut entraîner la non exécution des actes.**

**Le laboratoire peut cependant réaliser l'analyse, sauf s'il s'agit d'un groupe sanguin ou d'une RAI, mais ne délivrera le résultat qu'après obtention d'une confirmation écrite prouvant que la personne responsable du prélèvement en assume la pleine responsabilité (formulaire disponible sur le site internet labocbsv.fr, onglet Professionnels / Infirmières ou au laboratoire).**

### ➤ **Fiche de suivi médical**

Il en existe 2 modèles

- Le modèle pré rempli informatique fourni au patient avec chaque résultat ; ce modèle doit être complété par vos soins, **en vérifiant que la fiche fournie par le patient est bien la sienne**
- Pour les nouveaux patients, il existe un modèle de fiche vierge disponible au laboratoire à remplir avec précision
- Cette fiche est obligatoire (décret 2002-660 du 30-04-2002) et doit être remplie en présence du patient.

Le préleveur doit la compléter lors du prélèvement, et y préciser tous renseignements cliniques et thérapeutiques susceptibles d'aider à l'interprétation et la compréhension des résultats des analyses.

- Nom patronymique ou marital, prénom, nom de naissance, date de naissance, adresse et téléphone du patient
- Renseignements administratifs (sécurité sociale et mutuelle)
- Date et heure de prélèvement
- Poids du patient si dosage de créatinine
- Renseigner si le patient est à jeun ou non
- Posologie, jour et heure de dernière prise pour les dosages de médicament : Digoxine AntiXa pour HBPM, etc.
- Objectifs thérapeutiques (INR...)
- Date des dernières règles (DDR), grossesse
- Eventuellement tout incident pouvant influencer sur la qualité du résultat
- Notion d'urgence
- Le lieu de remise des résultats (pharmacie, poste, labo, serveur de résultats).
- Un numéro de téléphone pour pouvoir joindre le patient en cas de résultats perturbés et en l'absence de son médecin traitant.

**! Le nom du préleveur ainsi qu'un numéro de téléphone, s'il s'agit d'un remplaçant, sont indispensables en cas de problème.**



## ➤ **Fiche de consentement pour les examens de génétique et de dépistage de la trisomie 21**

**Les examens génétiques (exploration de mutations sur le génome humain) sont soumis à la loi de 2002 sur la bioéthique.**

**Le dépistage de la trisomie 21 chez la femme enceinte est un acte réservé soumis à réglementation.**

La fiche de consentement est indispensable et spécifique pour les examens de génétique et de dépistage de la Trisomie 21 foetale par les marqueurs sériques maternels. Le patient doit la lire et la signer. Les parents signent pour les enfants mineurs.

Le laboratoire sous traitant EUROFINS-BIOMNIS ne traitera pas les demandes, en l'absence de consentement du patient.

Le laboratoire peut à votre demande vous fournir des fiches de consentements à remplir.

Ces fiches de consentement sont également disponibles par téléchargement sur le site internet [www.eurofins-biomnis.com](http://www.eurofins-biomnis.com), rubrique « Documents pratiques » puis « Attestations ».

## **Prescription urgente**

Le laboratoire distingue deux types d'urgence : l'urgence vitale et l'urgence fonctionnelle.

- L'urgence vitale s'applique uniquement à des prescriptions datées du jour, avec la mention « à réaliser en urgence » et impérativement associée à un appel téléphonique du médecin prescripteur au biologiste du laboratoire.
- L'urgence fonctionnelle s'applique aux patients pour lesquels l'organisation des soins nécessite le résultat avant une heure fixée (bilans de chimiothérapie, œstradiol rapide, prescription du jour avec mention « urgent » mais sans notion d'urgence vitale...)

La gestion des urgences est également assurée sur les sites périphériques après le passage des coursiers et après évaluation du degré de l'urgence par le biologiste.

## **Facturation - prise en charge**

Les informations suivantes sont nécessaires pour une bonne prise en charge :

- **Ordonnance dans tous les cas** ou « Formulaire pour demande d'analyses sans ordonnance ou hors nomenclature »

Ce formulaire est également disponible sur demande au laboratoire ou sur le site internet dans la rubrique « Professionnels » puis « Infirmières ».



- **Patient**

Adresse du patient.

Téléphone (permet de joindre le patient en cas de résultat anormal si le médecin est non joignable, et permet l'obtention de renseignements administratifs).

- **Tiers Payant - Sécurité Sociale**

Code caisse – Régime - Centre

N° de sécurité sociale

Nature de l'exonération (maladie, maternité, accident du travail, invalidité, affection longue durée).

CMU, AME

- **Mutuelle**

Nom de la mutuelle ou code préfectoral = numéro AMC

N° d'adhérent

En l'absence des informations permettant la prise en charge du tiers payant, une note d'honoraires est envoyée au patient.



## Etat de jeûne

Certains paramètres varient après le repas parce que l'alimentation apporte elle-même certains des éléments dosés (ex : triglycérides, glucose ...).

Après un repas, la qualité du sérum et/ou du plasma est modifiée (trouble, viscosité). Ces modifications de la qualité des prélèvements peuvent perturber le fonctionnement des automates réalisant les analyses.

Les valeurs attendues (valeurs de référence) données par le laboratoire ont été établies sur des sujets à jeun.

D'une manière générale, le maintien du jeûne avant le prélèvement sanguin est toujours bénéfique même si le non respect du jeûne ne constitue pas un obstacle à la réalisation des examens.

Une période de jeûne strict d'au moins 12 heures est conseillée pour le dosage des paramètres suivants :

<b>Examens (11)</b>
Acide folique sérique ou érythrocytaires
Bilan lipidique
Cross-laps
Cryoglobuline
D-Xylose
Fer et coefficient de saturation
Fibromax
Fibrotest
Fibromètre
Gastrine
Glycémie
Glycosurie (sur échantillon)
HeliKit (recherche d'Helicobacter pylori par voie respiratoire)
HOMA
Homocystéine
Hyperglycémie provoquée (HGPO, Test de charge en glucose)
Insuline
Test au Synacthène
Test à la TRH
Test au D-Xylose
Testostérone bio disponible
Triglycérides



Remarque : un patient à jeun peut boire un verre d'eau (sauf pour le test respiratoire à l'urée) et prendre ses médicaments habituels (sauf en cas de dosage de médicaments et si dosage de T4, ne pas prendre le Levothyrox).

Pour les autres dosages, une période de jeûne (d'un minimum de 4 heures) est recommandée.

Lorsque le médecin spécifie le caractère urgent de la demande (sur l'ordonnance ou par téléphone), les examens seront réalisés sans délai, que le patient soit à jeun ou non. L'état de jeûne sera précisé en commentaire sur les résultats.

## Rythme circadien ou bilan avec heure de prélèvement à respecter

Certains dosages varient en cours de journée. C'est ce l'on appelle un "rythme circadien ou nyctéméral".

C'est pourquoi des horaires de prélèvements sont préconisés pour certains examens :

Examens (11)	Conditions de prélèvement
ACTH	Entre 7 et 10 h
Aldostérone	Le matin
Anti XA	3 à 4h après l'injection d'héparine
Cortisol	Entre 8 et 10 h
Cross-laps	Avant 9h
DHEA	Le matin
Fer	Le matin
Glycémie post prandiale (du petit déjeuner ou du déjeuner)	2h après le début du repas
Médicaments	Avant la prise
Parathormone	Le matin
Prolactine	Entre 8 et 12 h
Rénine-Aldostérone	Debout après une marche d'1 h ou couché depuis au moins 3 h
T4	Avant la prise de Levothyrox
Test au Synacthène	Entre 8 et 10 h



# **RECOMMANDATIONS** **PREANALYTIQUES SPECIFIQUES**

## **Régimes alimentaires**

La consommation de certains aliments peut influencer de manière significative les résultats d'analyses. Un régime alimentaire peut être préconisé dans certains cas (se reporter à l'analyse concernée).

## **EXECUTION DE LA PRESCRIPTION**

Le laboratoire exécute la prescription médicale. Lorsque le prescripteur précise une technique particulière ou prescrit une analyse spécialisée non réalisée par le Centre de Biologie Seine-Vexin, l'analyse est transmise à un laboratoire spécialisé.

Les analyses mentionnées dans ce manuel sont réalisées par le Centre de Biologie Seine-Vexin. Tous Les examens sont réalisés sur le plateau technique à Gisors.

En cas d'urgence médicale, les résultats peuvent être disponibles très rapidement. Les secrétaires, les techniciens et les biologistes présents peuvent vous informer des délais d'obtention des résultats.

## **Déroulement de l'acte de prélèvement selon la norme**

- **Principes réglementaires**

Selon son état, le patient est prélevé en position assise ou allongée.

Le prélèvement est réalisé en fonction des analyses demandées et selon le mode opératoire correspondant au type de prélèvement en respectant les règles d'hygiène et de sécurité et les règles d'élimination des déchets.

L'échantillon est identifié par le nom et prénom, la date de naissance et le sexe du patient. Dans le cas d'une analyse de groupe sanguin ou RAI, tous les éléments d'identification sont manuscrits ainsi que le nom de naissance qui est également indiqué sur l'échantillon.

Cette identification est réalisée par la personne effectuant le prélèvement et sur tous les récipients, en vérifiant l'identité auprès du patient et en vérifiant l'identité figurant sur l'ordonnance.



**! Si plusieurs personnes sont prélevées à domicile, il faut étiqueter les tubes des patients au fur et à mesure des prélèvements, pour éviter toute confusion grave d'identification**

Les renseignements utiles à la bonne interprétation des résultats sont demandés par le préleveur et reportés sur le formulaire d'enregistrement « Fiche de suivi médical ».

- **Prélèvements sanguins**

- Antiseptie des mains du préleveur par friction avec un produit hydro alcoolique
- Vérification de l'identité du patient (nom, prénom, nom de naissance, sexe, date de naissance)
- Antiseptie de la peau à l'aide d'un coton imprégné de solution antiseptique
- Poser le garrot afin de favoriser une vasodilatation veineuse
- Utilisation d'aiguille stérile à usage unique obligatoire. Utiliser les tubes à prélèvement en fonction des analyses prescrites
- Réaliser le prélèvement en respectant l'ordre des tubes et le volume de remplissage
- Oter le garrot dès que le sang s'écoule dans le tube, (sa pose ne doit pas dépasser 2 minutes)
- Pendant que le 2<sup>ème</sup> tube se remplit, homogénéiser le 1<sup>er</sup> tube par retournements lents
- Retirer l'aiguille tout en comprimant la veine avec un coton
- Eliminer l'ensemble du matériel de prélèvement dans des collecteurs adaptés
- Le patient assure la compression pendant 2 à 3 minutes minimum
- Apposer les étiquettes qui mentionnent l'identité du patient ou noter le nom, le prénom et la date de naissance du patient sur tous les tubes
- Mettre un pansement sec sur le point de ponction.

- **Transport des prélèvements**

Après le prélèvement, des altérations de l'échantillon peuvent être induites par le délai d'acheminement et/ ou par les conditions de stockage.

La rapidité du transport, un stockage limité et le respect des conditions de température optimales améliorent la qualité du résultat.

Les prélèvements effectués par les infirmiers(ères) libéraux sont acheminés au laboratoire dans des pochettes à usage unique prévues à cet effet, dans le respect de la réglementation ADR.



Comme la législation l'exige, utilisez une pochette plastique par patient accompagnée de la fiche de transmission et de l'ordonnance. Si plusieurs personnes sont prélevées au même domicile, bien vérifier et souligner les prénoms et dates de naissance.

Les pochettes plastiques sont ensuite placées dans une boîte étanche avec absorbant, elle-même transportée dans une sacoche résistante.

**! Les conditions de transport et de conservation sont un maillon essentiel de la qualité des résultats.**

Nous vous demandons donc de prendre toutes les précautions utiles pour assurer au maximum une conservation des tubes à température ambiante.

Par exemple, l'été, protéger les tubes de la chaleur (si la voiture est stationnée au soleil, ne pas y laisser les prélèvements) ou pendant l'hiver, laisser les mallettes de prélèvements dans l'habitacle chauffé de la voiture (éviter le coffre).

Le potassium est très sensible aux températures. Son taux augmentera artificiellement dès lors que le tube de sang ne sera pas conservé à une température comprise entre 15°C et 25°C.

- **Délais d'acheminement**

Certains paramètres dits « sensibles » doivent être acheminés au laboratoire dans un délai maximum de 6h.

Paramètres sensibles
D-Dimères
Phosphore
Potassium
TCK
VS

Pour tous les autres paramètres, se référer à la liste alphabétique des analyses

- **Délais post-prélèvement pour demande d'examens complémentaires**

En règle générale, les tubes sont conservés 48 heures au laboratoire. Dans le cadre de la nomenclature des actes de biologie, les sérologies sont conservées un an au congélateur.

**! Cependant en cas de demande d'analyses complémentaires, contactez le laboratoire pour savoir si l'analyse peut être effectuée ou non.**



# RESULTATS

## Avis et Interprétations : Rôle de conseil du Biologiste

Les biologistes :

- peuvent à votre demande commenter et interpréter les résultats.
- informent le médecin des résultats pathologiques ou ayant un caractère d'urgence.
- peuvent définir en concertation avec ce dernier des examens complémentaires à effectuer.

## La transmission des Résultats : confidentialité et fiabilité

Conformément à la législation, seul le compte-rendu sur papier à en tête du laboratoire fait foi.

- Transmission des résultats au prescripteur

Les comptes-rendus d'analyses prescripteurs sont systématiquement transmis par courrier, sauf pour les médecins qui les reçoivent par Internet et qui ne souhaitent pas avoir de résultats papier.

Les résultats d'analyses peuvent leur être également faxés ou communiqués par téléphone ou transmis par mails cryptés :

- à la demande du patient
- à la demande du prescripteur
- à l'initiative du biologiste.

Des règles sont établies afin de préserver la confidentialité des informations transmises.

- Transmission des résultats au patient

### **Le patient vient chercher les résultats :**

Afin de respecter la confidentialité des résultats :

- ✓ Pour les patients prélevés au laboratoire, les résultats sont remis sous enveloppe cachetée, en échange d'un coupon donné lors du prélèvement
- ✓ Pour les patients prélevés à domicile, le résultat est remis sous enveloppe cachetée, après avoir eu précision des noms, prénoms et adresse, et sur présentation de la carte vitale ou autres documents officiels.

La transmission de certains résultats d'analyses est soumise à une réglementation précise et respectée par le Centre de Biologie Seine Vexin :

- Patient mineur : les résultats sont transmis au médecin prescripteur et au représentant légal **sauf** pour les résultats de bilan de MST (Maladie Sexuellement Transmissible), grossesse, contraception, IVG (Interruption Volontaire de Grossesse) chez les mineurs non accompagnés du représentant légal : les résultats ne sont rendus qu'au médecin prescripteur.
- Résultats destinés à une compagnie d'assurance, ainsi que les bilans préfecture : ne sont transmis qu'au patient.



- Résultats d'examens de cytogénétiques ou d'examens destinés à établir un diagnostic prénatal : ne sont transmis qu'au médecin prescripteur.
- Résultats d'examens prescrits par le médecin du travail : ne sont transmis qu'au médecin prescripteur sauf mention contraire sur la prescription.

### **Une tierce personne mandatée par le patient vient chercher les résultats :**

La case « Résultat à un tiers » devra être cochée sur la fiche de transmission IDE.

### **Le patient souhaite l'envoi de ses résultats par la poste:**

Cette information est enregistrée lors de la création du dossier et est tracée dans l'informatique du laboratoire.

Lorsque le patient réside à une adresse temporaire (de visite) qui n'est pas son adresse habituelle, merci de le préciser clairement sur la fiche (évite des retours de courrier).

### **Le patient souhaite obtenir ses résultats par téléphone :**

Afin de respecter les règles de confidentialité et après s'être assurés de l'identité de la personne qui appelle :

- les secrétaires médicales et les techniciens de laboratoire sont habilités à rendre les résultats permettant un suivi thérapeutique pour le patient : glycémie, TP, plaquettes ainsi que les résultats des tests COVID.
- les biologistes sont habilités à rendre d'autres résultats, après avoir vérifiés le N° de dossier d'enregistrement pour les patients prélevés au laboratoire ou des renseignements personnels
- Les sérologies des hépatites B, C et HIV ne sont pas communiquées par téléphone.

### **Le patient souhaite obtenir ses résultats par internet :**

Cette information est enregistrée lors de la création du dossier. Le patient peut imprimer ses résultats et une copie de son ordonnance si elle est à renouveler.

### **Le laboratoire téléphone ou faxe les résultats :**

Il s'agit de résultats pathologiques, urgents ou sur demande du patient et/ou du prescripteur. Les résultats pathologiques sont communiqués au médecin prescripteur. Dans le cas où il ne peut être joint, ou lors d'analyses sans prescription, le patient est informé des résultats par le biologiste qui l'incite à consulter un médecin traitant le plus rapidement possible.

Les résultats ne sont faxés qu'aux médecins. Ils ne sont jamais faxés au patient pour des raisons de confidentialité. Cette transmission est tracée dans le système informatique du laboratoire.

**Les résultats sont transmis par internet aux médecins équipés d'une messagerie cryptée pour garantir la confidentialité.**



Les résultats sont transmis par des systèmes cryptés :

- Soit via HPRIM net
- Soit via APICRYPT l'envoi se fait automatiquement dès qu'un dossier est validé biologiquement par le Biologiste
- | - Soit via MSSANTE



**LISTE**

**ALPHABETIQUE**

**DES ANALYSES**



# PRÉSENTATION DE LA LISTE ALPHABETIQUE DES ANALYSES REALISÉES AU LABORATOIRE

La liste est présentée selon un classement par ordre alphabétique et par l'appellation la plus courante de l'analyse.

## Présentation

<b>NOM DE L'ANALYSE</b>	<b>Tubes utilisés</b>	<b>Fréquence</b>	<b>Délai de rendu</b>
-------------------------	-----------------------	------------------	-----------------------

Technique - NOM DE L'APPAREIL

➤ Nature du prélèvement

Volume minimum

Si HN

***Délai d'acheminement (source du délai) :***  
**Conditions particulières**

- Les volumes indiqués correspondent à une analyse demandée seule
- Pour les bilans comportant de nombreux paramètres sur tube sec, merci de vous reporter au « Guide d'utilisation des tubes CBSV »
- Urines de 24h : il est nécessaire de disposer de la totalité des urines (veiller à fermer hermétiquement les flacons de recueil)
- La température de conservation des échantillons pendant le transport doit être maintenue entre 15°C et 25°C. C'est pourquoi il est important de transporter les prélèvements effectués dans la mallette mise à disposition par le laboratoire et de ne pas la laisser en plein soleil.
- Les délais d'acheminement doivent être respectés et notamment pour des paramètres sensibles (voir liste des analyses et tableau).



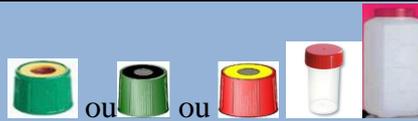
<b>ACE</b>	 ou 	<b>6j/s</b>	<b>J 0</b>
Immunométrie - VITROS 5600 – ORTHO			
➤ Sérum ou plasma héparine gel		1 ml	
<i>Délai d'acheminement (1) : 10h</i>			
<b>ACETONE URINAIRE</b>		<b>6j/s</b>	<b>J 0</b>
Bandelettes réactives dépistage			
➤ Urines sur échantillon sans poudre		2 ml	
<i>Délai d'acheminement : 4h à 17-25°C</i>			
<b>ACIDE FOLIQUE</b>	(voir FOLATES)		
<b>ACIDE URIQUE</b>	 ou  ou   	<b>6j/s</b>	<b>J 0</b>
Colorimétrie - VITROS 5600 – ORTHO			
➤ Plasma héparine ou sérum		1 ml	
<i>Délai d'acheminement (1) : 10h</i>			
➤ Urines 24heures ou échantillon sans poudre		2 ml	<b>24h : tout le volume</b>
<i>Délai d'acheminement (1) : 10h</i>			
<b>ACIDE VALPROIQUE</b>	(voir DEPAKINE)		
<b>AFP</b>	 ou 	<b>6j/s</b>	<b>J 0</b>
Immunométrie-VITROS 5600-ORTHO			
➤ Plasma héparine gel ou sérum		1 ml	
<i>Délai d'acheminement (1) : 10h</i>			
<b>AGGLUTININES IRREGULIERES</b>		<b>6j/s</b>	<b>J 0</b>
Test de Coombs indirect			
Agglutination et Gel-filtration - IH500			
➤ Plasma EDTA		1 ml	
<i>Délai d'acheminement (1) : 10h</i>			
Préciser nom de naissance sur le tube – Vérifier la carte d'identité du patient - Un échantillon spécifique pour cette analyse			
Identification manuscrite obligatoire			



**ALAT = TGP**

(voir TGP)

**ALBUMINÉMIE ou  
ALBUMINURIE**



6j/s

J 0

Colorimétrie - VITROS 5600 - ORTHO

- Plasma héparine ou sérum

1 ml

**Délai d'acheminement (1) : 10h**

- Urines 24 heures ou échantillon sans poudre

**24h : tout le volume**

2 ml

**Délai d'acheminement (1) : 10h**

**AMPHÉTAMINES (dépistage)**



6j/s

J 0

Immuno-chromatographie  
SureStep - ABBOTT

- Urines sur échantillon sans poudre

2 ml

**Délai d'acheminement (9) : 48h**

**A recueillir au laboratoire, sur flacon SANS conservateur**

**AMYLASE**



6j/s

J 0

Enzymatique – VITROS 5600 – ORTHO

- Plasma héparine ou sérum

1 ml

**Délai d'acheminement (1) : 10h**

- Urines 24heures ou échantillon sans poudre

**24h : tout le volume**

2 ml

**Délai d'acheminement (1) : 10h**

**Anticorps anti-ADN**



3j/s

J+3  
max

Elisa – PHADIA 250 – Thermofisher

- Sérum

1 ml

**Délai d'acheminement (9) : 8h**

**Anticorps anti-cardiolipines**

(voir Ac Anti-phospholipides)

**Anticorps anti-CCP**



3j/s

J+3  
max

Elisa – PHADIA 250 – Thermofisher

- Sérum

1 ml



*Délai d'acheminement (9) : 8h*

<b>Anticorps anti-phospholipides</b>		<b>3j/s</b>	<b>J+3 max</b>
Elisa – PHADIA 250 – Thermofisher			
➤ Sérum		1 ml	
<i>Délai d'acheminement (9) : 8h</i>			
<b>Anticorps anti-thyroglobuline (TG)</b>		<b>3j/s</b>	<b>J+3 max</b>
Elisa - PHADIA 250 - Thermofisher			
➤ Sérum		1 ml	
<i>Délai d'acheminement (9) : 8h</i>			
<b>Anticorps anti-thyroperoxydase (TPO)</b>		<b>3j/s</b>	<b>J+3 max</b>
Elisa - PHADIA 250 - Thermofisher			
➤ Sérum		1 ml	
<i>Délai d'acheminement (9) : 8h</i>			
<b>Anticorps anti-transglutaminase (IgA)</b>		<b>3j/s</b>	<b>J+3 max</b>
Elisa - PHADIA 250 - Thermofisher			
➤ Sérum		1 ml	
<i>Délai d'acheminement (9) : 8h</i>			
<b>ASAT = TG0</b>	(voir TG0)		
<b>BETA 2 MICROGLOBULINE</b>	 ou  ou 	<b>6j/s</b>	<b>J 0</b>
Immunoturbidimétrie - VITROS 5600-ORTHO			
➤ Plasma héparine ou sérum		1 ml	
<i>Délai d'acheminement (1) : 10h</i>			
<b>BHCG Dosage (pour les femmes uniquement)</b>	 ou 	<b>6j/s</b>	<b>J 0</b>
Immunométrie - VITROS 5600-ORTHO			
➤ Sérum ou plasma héparine gel		1 ml	
<i>Délai d'acheminement (5) : 10h</i>			
<b>Mentionner la date des dernières règles et le contexte clinique (bilan de stérilité...)</b>			
<b>BICARBONATES (Réserves alcalines = CO<sub>2</sub>)</b>	 ou  ou 	<b>6j/s</b>	<b>J 0</b>
Enzymatique - VITROS 5600-ORTHO			



- Plasma héparine 1 ml  
*Délai d'acheminement (2) : 10h*

**BILIRUBINE DIRECTE  
(ou conjuguée) et  
BILIRUBINE LIBRE**



6j/s J 0

Colorimétrie - VITROS 5600-ORTHO

- Plasma héparine ou sérum 1 ml  
*Délai d'acheminement (2) : 7h*

**BILIRUBINE TOTALE**



6j/s J 0

Colorimétrie - VITROS 5600-ORTHO

- Plasma héparine ou sérum 1 ml  
*Délai d'acheminement (2) : 7h*

**BNP**

(Voir NT pro-BNP)

**BW**

(Voir SYPHILIS)

**CA 125**



6j/s J 0

Immunométrie - VITROS 5600-ORTHO

- Plasma héparine gel ou sérum 1 ml  
*Délai d'acheminement (1) : 10h*

**CA 15.3**



6j/s J 0

Immunométrie - VITROS 5600-ORTHO

- Plasma héparine gel ou sérum 1 ml  
*Délai d'acheminement (1) : 10h*

**CA 19.9**



6j/s J 0

Immunométrie - VITROS 5600-ORTHO

- Plasma héparine gel ou sérum 1 ml  
*Délai d'acheminement (1) : 10h*

**CALCIUM**



6j/s J 0

Colorimétrie - VITROS 5600-ORTHO

- Plasma héparine ou sérum 1 ml  
*Délai d'acheminement (1) : 10h*



- Urines 24heures ou échantillon sans poudre **24h : tout le volume** 2 ml  
*Délai d'acheminement (1) : 10h*

**CANNABIS (dépistage)**



6j/s

J 0

Immunochromatographie  
SureStep - ABBOTT

- Urines sur échantillon sans poudre 2 ml  
*Délai d'acheminement (9) : 48h*

**A recueillir au laboratoire, sur flacon SANS conservateur**

**CDT = décarboxytransferrine**



2j/s

J+5 max

Electrophorèse capillaire -  
CAPYLLARYS - SEBIA

- Sérum non hémolysé 1 ml  
*Délai d'acheminement (1) : 10h*

**CHLAMYDIAE (Recherche de)**



2j/s

J+7  
max

PCR - Eurobio

*Voir Protocole de recueil PRELEVEMENTS PARTICULIERS (urines, urétral, vaginal)*

**CHLORE**



6j/s

J 0

Potentiométrie directe - VITROS 5600 - ORTHO

- Plasma héparine 1 ml  
*Délai d'acheminement (1) : 6h*

**CHOLESTEROL**



6j/s

J 0

Colorimétrie - VITROS 5600 – ORTHO

- Plasma héparine ou sérum 1 ml  
*Délai d'acheminement (1) : 10h*

**Jeûne strict de 12h**

**CHOLESTEROL HDL**



6j/s

J 0

Colorimétrie - VITROS 5600 – ORTHO

- Plasma héparine ou sérum 1 ml  
*Délai d'acheminement (1) : 10h*

**Jeûne strict de 12h**



<b>CLOSTRIDIUM DIFFICILE</b>		<b>3j/s</b>	<b>J +3</b>
Immunoenzymologie-ABBOTT			
➤ Recueil des selles		1 noix	
<i>Délai d'acheminement (9) : 10h à 4°C</i>			
<b>COCAÏNE (dépistage)</b>		<b>6j/s</b>	<b>J 0</b>
Immuno-chromatographie SureStep - ABBOTT			
➤ Urines sur échantillon sans poudre		2 ml	
<i>Délai d'acheminement (9) : 48h</i>			
<b>A recueillir au laboratoire, sur flacon SANS conservateur</b>			
<b>CMV (sérologie IgG/ IgM)</b>		<b>6j/s</b>	<b>J 0</b>
Immunodosage - VIDAS - Bio Mérieux			
➤ Sérum		1 ml	
<i>Délai d'acheminement (1) : 10h</i>			
<b>COMPTE D'ADDIS</b>		<b>6j/s</b>	<b>J 0</b>
UF 500 – SYSMEX BIOMERIEUX			
➤ Urines		/	
<i>Voir Protocole de recueil PRELEVEMENTS PARTICULIERS</i>			
<b>Acheminer rapidement au laboratoire (&lt; 4 heures), conservation à 4°C</b>			
<b>COOMBS INDIRECT</b>	(voir Agglutinines Irrégulières)		
<b>COPROLOGIE DES SELLES</b>		<b>6j/s</b>	<b>J+3</b>
Culture / Isolement / Identification			
➤ Recueil des selles		1 noix	
<i>Délai d'acheminement (10) : 24h, à 4°C</i>			
<i>Voir Protocole de recueil PRELEVEMENTS PARTICULIERS</i>			
<b>CORTISOL (Composé F)</b>	 ou  ou 	<b>6j/s</b>	<b>J 0</b>
Immunodosage par compétition - VITROS 5600 – ORTHO			
➤ Plasma héparine ou sérum		1 ml	
<i>Délai d'acheminement (1) : 10h</i>			



**A prélever le matin entre 8h et 10h ou selon indication du prescripteur**  
**Noter l'heure du prélèvement. Demander au patient s'il prend des corticoïdes.**

<b>CPK</b>	 ou  ou 	<b>6j/s</b>	<b>J 0</b>
Enzymatique cinétique - VITROS 5600 – ORTHO			
➤ Plasma héparine ou sérum		1 ml	
<i>Délai d'acheminement (1) : 10h</i>			
<b>CREATININE</b>	 ou  ou  ou  ou 	<b>6j/s</b>	<b>J 0</b>
(clairance de Cockcroft et/ou mdrd)			
Enzymatique cinétique - VITROS 5600 – ORTHO			
➤ Plasma héparine ou sérum		1 ml	
<i>Délai d'acheminement (1) : 10h</i>			
➤ Urines 24heures ou échantillon	<b>24h : tout le volume</b>		
<i>Délai d'acheminement (1) : 4h</i>			
<b>Mentionner le poids du patient pour le calcul du Cockcroft</b>			
<b>CRP</b>	 ou  ou 	<b>6j/s</b>	<b>J 0</b>
Immunologique en point fixe -VITROS 5600 -ORTHO			
➤ Plasma héparine ou sérum		1 ml	
<i>Délai d'acheminement (3) : 10h</i>			
<b>CYTOLOGIE URINAIRE</b>		<b>6j/s</b>	<b>J 0</b>
UF 4000-SYSMEX			
➤ Urines		1 ml	
<i>Délai d'acheminement : 2h</i>			
<b>Ne pas confondre avec le FROTTIS urinaire (ou recherche de cellules néoplasiques)</b>			
<b>D-DIMERES</b>	 ou 	<b>6j/s</b>	<b>J 0</b>
ELFA - VIDAS - BIOMERIEUX			
➤ Plasma citaté		1 ml	
<i>Délai d'acheminement (1) : 6h</i>			
<b>Remplir impérativement le tube jusqu'au trait</b>			
<b>DENSITE URINAIRE</b>		<b>6j/s</b>	<b>J+1</b>
Refractomètre			
➤ Urines 2 <sup>ème</sup> jet sans poudre		2 ml	HN



**Délai d'acheminement (1) : 10h**  
**Non remboursable**

**DEPAKINE =  
Acide Valproïque**



**6j/s**

**J 0**

Cinétique - VITROS 5600 – ORTHO

- Plasma héparine ou sérum

1 ml

**Délai d'acheminement (1) : 10h**

**Prélever avant la prise.**

**Préciser la posologie journalière, le jour et l'heure de la dernière prise et de prélèvement**

**EBV (sérologie) = Epstein Barr virus  
(Mononucléose infectieuse)**



**6j/s**

**J 0**

ELFA-VIDAS - BIOMERIEUX

- Sérum

1 ml

**Délai d'acheminement (1) : 10h**

**ECBU EXAMEN  
CYTOBACTERIOLOGIQUE DES URINES**



**6j/s**

**J+2**

Culture / Isolement / Identification - UF 4000 SYSMEX / VITEK 2 BIOMERIEUX

- Urines 2<sup>ème</sup> jet

**Délai d'acheminement (10) : 48h, à T° ambiante**

**Recueil sur flacon avec conservateur : se conformer aux repères présents sur le flacon**

**Remplir la fiche de préconisations C1-ENR 006**

*Voir Protocole de recueil PRELEVEMENTS PARTICULIERS*

**ECB EXAMEN  
CYTOBACTERIOLOGIQUE DES  
SECRETIONS ET EXUDATS DE LA  
SPHERE ORO-PHARYNGEE**



**6j/s**

**J+3**

Culture / Isolement / Identification - VITEK 2 BIOMERIEUX

- Secrétions de la sphère ORL

Au moins 2 écouvillons

**Délai d'acheminement (10) : 24h, à température ambiante, sur écouvillons avec milieu de transport**

**Remplir la fiche de renseignements cliniques C2-ENR 016**

*Voir Protocole de recueil PRELEVEMENTS PARTICULIERS*



**ECB EXAMEN  
CYTOBACTERIOLOGIQUE DES PUS ET  
PLAIES DIVERSES**



6j/s

J+3

Culture / Isolement / Identification - VITEK 2 BIOMERIEUX

- Pus et plaies diverses

Au moins 2 écouvillons

**Délai d'acheminement (10) : 24h, à température ambiante, sur écouvillons avec milieu de transport**

**Remplir la fiche de renseignements cliniques C2-ENR 013**

*Voir Protocole de recueil PRELEVEMENTS PARTICULIERS*

**ECB EXAMEN  
CYTOBACTERIOLOGIQUE DES  
PONCTIONS ARTICULAIRES**



6j/s

J+3

Culture / Isolement / Identification - UF 4000SYSMEX / VITEK 2 BIOMERIEUX

- Liquide des articulations

Seringue ou flacon stérile + tube hépariné

**Délai d'acheminement (10) : 2h, à température ambiante**

*Voir Protocole de recueil PRELEVEMENTS PARTICULIERS*

**ELECTROPHORESE DES  
PROTEINES**



3j/s

J+3 max

Electrophorèse capillaire - CAPILLARYS - SEBIA

- Sérum non hémolysé

1 ml

**Délai d'acheminement (1) : 10h**

**EXPECTORATIONS  
BRONCHO-PULMONAIRES**



6j/s

J+3

Culture / Isolement / Identification - VITEK 2 BIOMERIEUX

Expectorations et sécrétions broncho-pulmonaires

**Délai d'acheminement (10) : 4h, à 4°C**

*Voir Protocole de recueil PRELEVEMENTS PARTICULIERS*

**EXPLORATION  
D'UNE ANOMALIE LIPIDIQUE**



6j/s

J 0

VITROS 5600-ORTHO

- Plasma héparine ou sérum

1 ml

**Délai d'acheminement (1) : 10h**

**Jeûne strict de 12h souhaitable**



## FACTEURS RHUMATOIDES (voir LATEX)

### FER ou ou 6j/s J 0

Enzymatique-VITROS 5600-ORTHO

- Plasma héparine ou sérum

1 ml

**Délai d'acheminement (2) : 9h**

**Jeûne strict de 12h**

### FERRITINE ou ou 6j/s J 0

Immunométrie-VITROS 5600-ORTHO

- Plasma héparine ou sérum

1 ml

**Délai d'acheminement (5) : 10h**

**Jeûne strict de 12h**

### FIBRINE (Fibrinogène) ou 6j/s J 0

Mesure chronométrique - STA COMPACT – STAGO

- Plasma citraté

Tube plein

**Délai d'acheminement (6) : 8h**

**Remplir impérativement le tube jusqu'au trait**

### FOLATES (vitamine B9) ou ou 6j/s J 0

Immunométrie - VITROS 5600 – ORTHO

- Plasma héparine ou sérum

1 ml

**Délai d'acheminement (1) : 10h**

### FSH ou ou 6j/s J 0

Immunométrie - VITROS 5600 - ORTHO

- Plasma héparine ou sérum

1 ml

**Délai d'acheminement (1) : 10h**

**Préciser la date des dernières règles  
En dehors de tout traitement hormonal**



## GGT



6j/s

J 0

Cinétique-VITROS 5600-ORTHO

- Plasma héparine ou sérum  
*Délai d'acheminement (1) : 10h*

1 ml

## GLYCEMIE ou GLYCOSURIE



6j/s

J 0

Colorimétrie-VITROS 5600-ORTHO

- Plasma fluorure de sodium (ou **au labo** plasma héparine gel)  
*Délai d'acheminement (1) : 10h*

1 ml

**Jeûne strict de 12h souhaitable**

- Urines 24heures ou échantillon sans poudre  
*Délai d'acheminement : 4h*

2 ml

**Jeûne strict de 12h pour glycosurie sur échantillon**

## GLYCEMIE POST PRANDIALE



6j/s

J 0

Colorimétrie-VITROS 5600-ORTHO

- Plasma fluorure de sodium  
*Délai d'acheminement (1) : 10h*  
(ou **au labo** plasma héparine gel)

1 ml

**Deux heures après le début du petit-déjeuner ou du repas du midi**

## GROUPE SANGUIN ABO RH1(D) + phénotype



6j/s

J 0

Agglutination et Gel-filtration -IH500

- Sang total et plasma EDTA  
*Délai d'acheminement (1) : 10h*

1 ml

**Préciser nom de naissance sur le tube – Un échantillon spécifique pour cette analyse  
Identification manuscrite obligatoire**

## HAPTOGLOBINE



6j/s

J 0

Immuno-turbidimétrie - VITROS 5600 - ORTHO

- Plasma héparine gel ou sérum  
*Délai d'acheminement (1) : 10h*

1 ml



## HEMATOZOAIRE

(Voir PALUDISME)

### HEMOCULTURE



x 3

6j/s

J+2

**Cultures en observation 7 jours**

Culture/ isolement/ Identification - VITEK 2 BIOMERIEUX

- Sang total - Flacon sur demande

*Délai d'acheminement : dès que possible, à température ambiante*

**Remplir la fiche de renseignements cliniques C2-ENR 012**

*Voir Protocole de recueil PRELEVEMENTS PARTICULIERS*

### HEMOGLOBINE GLYCOSYLEE (HBG ou HbA1c)



5j/s

J+1

Electrophorèse capillaire - CAPILLARYS - SEBIA

- Sang total EDTA

1 ml

*Délai d'acheminement (1) : 10h*

**Un tube spécifique pour cette analyse**

### HEPATITE A (IgM )



ou

6j/s

J 0

Immunométrie - VITROS 5600 - ORTHO

- Plasma héparine gel ou sérum

1 ml

*Délai d'acheminement (1) : 10h*

### HEPATITE B (Ac Anti-Hbc)



ou

6j/s

J 0

Immunodosage-VITROS 5600-ORTHO

- Plasma héparine gel ou sérum

1 ml

*Délai d'acheminement (1) : 10h*

**Mentionner l'existence d'une vaccination**

### HEPATITE B (Ac Anti-Hbs)



ou

6j/s

J 0

Immunométrie- VITROS 5600-ORTHO

- Plasma héparine gel ou sérum

1 ml



**Délai d'acheminement (1) : 10h**

**Mentionner l'existence d'une vaccination**

<b>HEPATITE B (Ag Hbs )</b>		<b>6j/s</b>	<b>J 0</b>
Immunométrie - VITROS 5600-ORTHO			
➤ Plasma héparine gel ou sérum		1 ml	
<b>Délai d'acheminement (1) : 10h</b>			
<b>Mentionner l'existence d'une vaccination</b>			
<b>HEPATITE C (Dépistage)</b>		<b>6j/s</b>	<b>J 0</b>
Immunodosage - VITROS 5600-ORTHO			
➤ Plasma héparine gel ou sérum		1 ml	
<b>Délai d'acheminement (1) : 10h</b>			
<b>HIV 1+2 (Dépistage)</b>		<b>6j/s</b>	<b>J 0</b>
ELFA-VIDAS-Bio Mérieux			
➤ Sérum		1 ml	
<b>Délai d'acheminement (1) : 10h</b>			
<b>IgA, IgG, ou IgM</b>		<b>6j/s</b>	<b>J 0</b>
Immunoturbidimétrie - VITROS 5600 – ORTHO			
➤ Plasma héparine ou sérum		1 ml	
<b>Délai d'acheminement (1) : 10h</b>			
<b>IgE spécifiques</b>		<b>2j/s</b>	<b>J +5 max</b>
Elisa – PHADIA 250 - Thermofisher			
➤ Sérum		1 ml	
<b>Délai d'acheminement (1) : 10h</b>			
<b>Voir liste des allergènes pages 52 et 53</b>			
<b>IgE totales</b>		<b>2j/s</b>	<b>J+5 max</b>
Elisa – PHADIA 250 - Thermofisher			
➤ Sérum		1 ml	
<b>Délai d'acheminement (1) : 10h</b>			
<b>Immuno typage (Immunofixation)</b>		<b>1j/s</b>	<b>J+7 max</b>
Electrophorèse capillaire - Capillarys – SEBIA			
➤ Sérum		1 ml	



*Délai d'acheminement (1) : 10h*

<b>INR (=TP)</b>		<b>6j/s</b>	<b>J 0</b>
Mesure chronométrique - STA COMPACT - STAGO			
➤ Plasma citraté		Tube plein	
<i>Délai d'acheminement (6) : 8h</i>			
<b>IONOGRAMME</b>		<b>6j/s</b>	<b>J 0</b>
Potentiométrie directe - VITROS 5600 – ORTHO			
➤ <b>Plasma héparine ou plasma héparine gel : obligatoire</b>		1 ml	
<i>Délai d'acheminement (4) : 6h</i>			
<b>Sensible à la température, ne pas mettre au réfrigérateur</b>			
➤ Urines 24heures ou échantillon sans poudre		24h : tout le volume 2 ml	
<i>Délai d'acheminement (1) : 12h</i>			
<b>LATEX = Facteurs rhumatoïdes</b>		<b>6j/s</b>	<b>J 0</b>
Cinétique - VITROS 5600 – ORTHO			
➤ Plasma héparine gel ou sérum		1 ml	
<i>Délai d'acheminement (9) : 8h</i>			
<b>LDH</b>		<b>6j/s</b>	<b>J 0</b>
Cinétique-VITROS 5600-ORTHO			
➤ Plasma héparine ou sérum		1 ml	
<i>Délai d'acheminement (2) : 10h</i>			
<b>LH</b>		<b>6j/s</b>	<b>J 0</b>
Immunodosage-VITROS 5600-ORTHO			
➤ Plasma héparine ou sérum		1 ml	
<i>Délai d'acheminement (1) : 10h</i>			
<b>Préciser s'il existe un traitement hormonal</b>			
<b>LIPASE</b>		<b>6j/s</b>	<b>J 0</b>
Enzymatique-VITROS 5600-ORTHO			
➤ Plasma héparine ou sérum		1 ml	
<i>Délai d'acheminement (1) : 10h</i>			



## LITHIUM sérique



6j/s

J 0

Colorimétrie-VITROS 5600-ORTHO

- Sérum

1 ml

*Délai d'acheminement (9) : 8h*

## MAGNESIUM plasmatique ou urinaire



6j/s

J 0

Colorimétrie-VITROS 5600-ORTHO

- Plasma héparine ou sérum

1 ml

*Délai d'acheminement (1) : 10h*

- Urines 24heures ou échantillon sans poudre

**24h : tout le volume**

2 ml

*Délai d'acheminement (1) : 10h*

## MALADIE DE LYME

(= Borréliose)

(dépistage IgG - IgM)



6j/s

J 0

ELFA-VIDAS MERIEUX

- Sérum

1 ml

*Délai d'acheminement (1) : 10h*

## MICROALBUMINE



6j/s

J 0

Point final en blanc - VITROS 5600 - ORTHO

- Urines 24heures ou échantillon avec ou sans poudre

**24h : tout le volume**

2 ml

*Délai d'acheminement (1) : 10h*

## MYCOLOGIE

6j/s

J + 21

Culture / Isolement / Identification

- Prélèvement peau, cheveux, poils ou ongles...

*Délai d'acheminement (10) : 24h, à température ambiante*

**Remplir la fiche de renseignements cliniques C2-ENR 005**

*Voir Protocole de recueil PRELEVEMENTS PARTICULIERS*

## MYCOPLASME



6j/s

J + 3

Culture / Identification –

MYCOFAST Evolution 3 - Elitech

- Prélèvement endocol - urètre

**1 écouvillon**



**Délai d'acheminement (10) : 24h, à température ambiante, sur écouvillon avec milieu de transport**

- Urines 1<sup>er</sup> jet - sperme **1<sup>er</sup> jet : pas plus de 10ml**

**Délai d'acheminement (10) : 2h, à température ambiante, sur flacon sans poudre**

**Remarque :** La recherche de Mycoplasma Génitalium se fait sur 1<sup>er</sup> jet d'urines et/ou prélèvement vaginal et/ou endocol par une technique PCR non remboursable.

## NITRITES URINAIRES



6j/s

J 0

Bandelettes réactives

- Urines sur échantillon sans poudre

2ml

HN

**Délai d'acheminement (9) : 4h**

**Non remboursable**

## NT pro-BNP / BNP



6j/s

J 0

Immunométrie - VITROS 5600 - ORTHO

- Plasma héparine ou sérum

1 ml

**Délai d'acheminement (1) : 10h**

**Attention :** si demande exclusive par le prescripteur de BNP, prélever sur un tube violet et apporter dans les 4h (à congeler ; transmis chez Eurofins-Biomnis)

## NUMERATION FORMULE SANGUINE (Hémogramme)



6j/s

J 0

Méthode en cytométrie de flux – XN 2000 Sysmex

- Sang total EDTA

1 ml si NF seule  
2 ml si NF + VS

**Délai d'acheminement (9) : 10h**

**Un échantillon spécifique pour cette analyse**

## NUMERATION PLAQUETTAIRE



6j/s

J 0

Méthode automatisée – XN 2000 - Sysmex

- Sang total EDTA

1 ml

**Délai d'acheminement (9) : 24h**

- Sang total citrate

**Délai d'acheminement (13) : 2h**

**Les plaquettes sur citrate sont réalisées en cas d'agrégats sur EDTA et uniquement sur demande du biologiste. Toujours l'associer à un tube EDTA**



## OESTRADIOL (E2)



6j/s J 0

Immunodosage-VITROS 5600-ORTHO

- Plasma héparine ou sérum

1 ml

**Délai d'acheminement (1) : 10h**

**Préciser s'il existe un traitement hormonal et la date des dernières règles**

## OPIACÉS (dépistage)



6j/s J 0

Immunochromatographie

SureStep - ABBOTT

- Urines sur échantillon sans poudre

2 ml

**Délai d'acheminement (9) : 48h**

**A recueillir au laboratoire, sur flacon SANS conservateur**

## PALUDISME (diagnostic direct) (frottis et test rapide)



6j/s J 0

Technique manuelle

Immunochromatographie-ALERE

- Sang total EDTA

1 ml

**Délai d'acheminement : 2h**

**Remplir la fiche de renseignements cliniques C2-ENR 011**

**A prélever de préférence au laboratoire**

## PARASITOLOGIE DES SELLES



5j/s J+1

Examen microscopique /Identification

- Recueil des selles

1 noix

**Délai d'acheminement (10) : 3h, à température ambiante**

*Voir Protocole de recueil PRELEVEMENTS PARTICULIERS*

## PARATHORMONE (PTH)



6j/s J 0

Immunodosage – VITROS 5600 - ORTHO

- Plasma héparine ou sérum

1 ml

**Délai d'acheminement (3) : 6h**

- 

## PH



6j/s J 0

Bandelettes réactives

- Urines sur échantillon

2ml

HN

**Délai d'acheminement : 4h**

**Non remboursable**



<p><b>PHADIATOP</b></p>		<p>2j/s <b>J+3 max</b></p>
<p>Elisa - PHADIA 250 - Thermofisher</p>		
<p>➤ Sérum <i>Délai d'acheminement (1) : 10h</i></p>		<p>1 ml</p>
<p><b>PHOSPHATASE ALCALINE (PAL)</b></p>	 ou  ou 	<p>6j/s <b>J 0</b></p>
<p>Enzymatique-VITROS 5600-ORTHO</p>		
<p>➤ Plasma héparine ou sérum <i>Délai d'acheminement (1) : 10h</i></p>		<p>1 ml</p>
<p><b>PHOSPHORE</b></p>	 ou  ou   	<p>6j/s <b>J 0</b></p>
<p>Colorimétrie-VITROS 5600-ORTHO</p>		
<p>➤ Plasma héparine ou sérum <i>Délai d'acheminement (4) : 6h</i></p>		<p>1 ml</p>
<p><b>POTASSIUM (Kaliémie)</b></p>	 ou   	<p>6j/s <b>J 0</b></p>
<p>Potentiométrie directe - VITROS 5600 - ORTHO</p>		
<p>➤ <b>Plasma héparine ou plasma héparine gel : obligatoire</b> <i>Délai d'acheminement (4) : 6h</i></p>		<p>1 ml</p>
<p style="text-align: center;"><b>L'hémolyse fausse le dosage</b> <b>Sensible à la température, ne pas mettre au réfrigérateur</b></p>		
<p>➤ Urines 24heures ou échantillon sans poudre <i>Délai d'acheminement (1) : 12h</i></p>		<p>24h : tout le volume 2 ml</p>
<p><b>PREALBUMINE</b></p>	 ou  ou 	<p>6j/s <b>J 0</b></p>
<p>Turbidimétrie - VITROS 5600 - Ortho</p>		
<p>➤ Plasma héparine ou sérum <i>Délai d'acheminement (1) : 10h</i></p>		<p>1 ml</p>
<p><b>PRELEVEMENT PEAU ET PHANERES</b></p>	<p>5j/s <b>J+3</b></p>	
<p>Culture / Isolement / Identification</p>		
<p>➤ Prélèvement peau, cheveux, poils ou ongles... <i>Délai d'acheminement (10) : 24h, à température ambiante</i></p>		



**Remplir la fiche de renseignements cliniques C2-ENR 005**  
*Voir Protocole de recueil PRELEVEMENTS PARTICULIERS*

## PRELEVEMENT URETRAL



6j/s

J+3

Culture / Isolement / Identification – VITEK 2 BIOMERIEUX

- Prélèvement urétral

Au moins 2  
écouvillons

**Délai d'acheminement (10) : 24h, à température ambiante, sur écouvillons avec milieu de transport**

**Remplir la fiche de renseignements cliniques C2-ENR 009**

*Voir Protocole de recueil PRELEVEMENTS PARTICULIERS*

## PRELEVEMENT VAGINAL



6j/s

J+3

Culture / Isolement / Identification – VITEK 2 BIOMERIEUX

- Prélèvement vaginal

Au moins 2  
écouvillons

**Délai d'acheminement (10) : 24h, à température ambiante, sur écouvillons avec milieu de transport**

**Remplir la fiche de renseignements cliniques C2-ENR 008**

*Voir Protocole de recueil PRELEVEMENTS PARTICULIERS*

## PROGESTERONE



6j/s

J 0

Immunodosage - VITROS 5600 - ORTHO

- Plasma héparine ou sérum

1 ml

**Délai d'acheminement (1) : 10h**

## PROLACTINE



6j/s

J 0

Immunodosage - VITROS 5600 - ORTHO

- Plasma héparine ou sérum

1 ml

**Délai d'acheminement (1) : 10h**

## PROTEINES TOTALES (sang)



6j/s

J 0

Colorimétrie - VITROS 5600 - ORTHO

- Plasma héparine ou sérum

1 ml

**Délai d'acheminement (1) : 10h**

## PROTEINURIE

(voir ALBUMINE, urines)



<b>PSA TOTAL</b>	 ou 	<b>6j/s</b>	<b>J 0</b>
Immunodosage - VITROS 5600 - ORTHO			
➤ Plasma héparine gel ou sérum		1 ml	
<i>Délai d'acheminement (1) : 10h</i>			
<b>PSA LIBRE</b>	 ou 	<b>6j/s</b>	<b>J 0</b>
Immunodosage - VITROS 5600 - ORTHO			
➤ Plasma héparine gel ou sérum		1 ml	
<i>Délai d'acheminement (7) : 8h</i>			
<b>RESERVE ALCALINE</b>	(Voir BICARBONATES)		
<b>RETICULOCYTES</b>		<b>6j/s</b>	<b>J 0</b>
Méthode automatisée – XN 2000 – Sysmex			
➤ Sang total EDTA		1 ml	
<i>Délai d'acheminement (1) : 10h</i>			
<b>RUBEOLE (sérologie IgG)</b>	 ou 	<b>6j/s</b>	<b>J 0</b>
Immunodosage-VITROS 5600-ORTHO			
➤ Plasma héparine gel ou sérum		1 ml	
<i>Délai d'acheminement (1) : 10h</i>			
<b>SANG DANS LES SELLES</b>		<b>5j/s</b>	<b>J+1</b>
Immuno-chromatographie – ALERE			
➤ Recueil des selles		1 noix	
<i>Délai d'acheminement (1) : 12h, à 4°C</i>			
<b>SANG DANS LES URINES</b>		<b>6j/s</b>	<b>J 0</b>
Bandelettes réactives et UF 4000			
➤ Urines sur échantillon sans poudre		1 ml	
<i>Délai d'acheminement : 2h</i>			
<b>SCOTCH-TEST = Oxyures</b>		<b>6j/s</b>	<b>J+1</b>
Examen microscopique /Identification			
➤ Prélèvement au-niveau de l'anus		2 lames / scotch transparent	



*Délai d'acheminement (10) : 24h, à température ambiante*  
*Voir Protocole de recueil PRELEVEMENTS PARTICULIERS*

## SEROLOGIE DE LYME

(Voir MALADIE DE LYME = **Borréliose**)

### SODIUM (Natrémie)



6j/s

J 0

Potentiométrie directe - VITROS 5600 – ORTHO

- Plasma héparine ou plasma héparine gel : **obligatoire**

1 ml

*Délai d'acheminement (1) : 6h*

- Urines 24heures ou échantillon sans poudre

24h : tout le volume

2 ml

*Délai d'acheminement (1): 12h*

### SPERMOCULTURE

6j/s

J+3

Identification / Isolement / Culture \_ VITEK 2 BIOMERIEUX

- Prélèvement de sperme

*Délai d'acheminement (10) : 2h à température ambiante*

*Voir Protocole de recueil PRELEVEMENTS PARTICULIERS*

### SYPHILIS (IgG + IgM) = BW



6j/s

J 0

Immunodosage – VITROS 5600-ORTHO

- Plasma héparine gel ou sérum

2 ml

*Délai d'acheminement (1) : 10h*

### T3L



6j/s

J 0

Immunodosage - VITROS 5600 - ORTHO

- Plasma héparine ou sérum

1 ml

*Délai d'acheminement (1) : 10h*

### T4L



6j/s

J 0

Immunodosage - VITROS 5600 - ORTHO

- Plasma héparine ou sérum

1 ml

*Délai d'acheminement (1) : 10h*

**A prélever avant la prise du Levothyrox**

### TCK (Temps de céphaline kaolin) = TCA



6j/s

J 0

Test chromométrique - STA COMPACT – STAGO



- Plasma citraté Tube plein  
**Délai d'acheminement (6) : 6h**  
**Remplir impérativement le tube jusqu'au trait**

## TESTOSTERONE

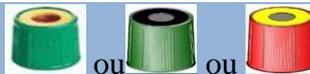


**6j/s J 0**

Immunodosage - VITROS 5600 - ORTHO

- Plasma héparine ou sérum 1 ml  
**Délai d'acheminement (1) : 10h**

## TGO (ASAT)



**6j/s J 0**

Cinétique - VITROS 5600 - ORTHO

- Plasma héparine ou sérum 1 ml  
**Délai d'acheminement (1) : 10h**

## TGP (ALAT)



**6j/s J 0**

Enzymatique - VITROS 5600 - ORTHO

- Plasma héparine ou sérum 1 ml  
**Délai d'acheminement (1) : 10h**

## TOXOPLASMOSE (sérologie IgG - IgM)



**6j/s J 0**

Immunodosage - VITROS 5600 - ORTHO

- Plasma héparine gel ou sérum **Délai d'acheminement (1) : 10h** 1 ml

## TP (taux de prothrombine)



**6j/s J 0**

Test chromométrique - STA COMPACT – STAGO

- Plasma citraté Tube plein  
**Délai d'acheminement (6) : 8h**  
**Remplir impérativement le tube jusqu'au trait**

## TRANSAMINASES



**6j/s J 0**

Cinétique - VITROS 5600 - ORTHO

- Plasma héparine ou sérum 1 ml  
**Délai d'acheminement (1) : 10h**

## TRANSFERRINE



**6j/s J 0**

Point final en blanc - VITROS 5600 - ORTHO

- Plasma héparine ou sérum 1 ml  
**Délai d'acheminement (1) : 10h**



<p><b>TRIGLYCERIDES</b></p>	 ou  ou 	<p><b>6j/s</b></p>	<p><b>J 0</b></p>
<p>Colorimétrie - VITROS 5600 - ORTHO</p>			
<p>➤ Plasma héparine ou sérum <i>Délai d'acheminement (1) : 10h</i></p>		<p>1 ml</p>	
<p style="text-align: center;"><b>Jeûne strict de 12h</b></p>			
<p><b>TROPHATOP ADULTE</b> FX5 + FX24 + FX25</p>		<p><b>2j/s</b></p>	<p><b>J+5 max</b></p>
<p>Elisa - PHADIA 250 - Thermofisher</p>			
<p>➤ Sérum <i>Délai d'acheminement (9) : 10h</i></p>		<p>1 ml</p>	
<p><b>TROPHATOP ENFANT</b> FX26 + FX27 + FX28</p>		<p><b>2j/s</b></p>	<p><b>J+5 max</b></p>
<p>Elisa - PHADIA 250 - Thermofisher</p>			
<p>➤ Sérum <i>Délai d'acheminement (9) : 10h</i></p>		<p>1 ml</p>	
<p><b>TROPONINE</b></p>	 ou  ou 	<p><b>6j/s</b></p>	<p><b>J 0</b></p>
<p>Immunométrie - VITROS 5600 - ORTHO</p>			
<p>➤ Plasma héparine ou sérum <i>Délai d'acheminement (1) : 8h</i></p>		<p>1 ml</p>	
<p style="text-align: center;"><i>De préférence au laboratoire si urgent</i></p>			
<p><b>TSH</b></p>	 ou  ou 	<p><b>6j/s</b></p>	<p><b>J 0</b></p>
<p>Immunométrie - VITROS 5600 - ORTHO</p>			
<p>➤ Sérum ou plasma héparine <i>Délai d'acheminement (1) : 10h</i></p>		<p>1 ml</p>	
<p><b>UREE</b></p>	 ou  ou 		<p><b>6j/s</b>      <b>J 0</b></p>
<p>Colorimétrie - VITROS 5600 - ORTHO</p>			
<p>➤ Plasma héparine ou sérum <i>Délai d'acheminement (1) : 10h</i></p>		<p>1 ml</p>	
<p>➤ Urines 24heures ou échantillon sans poudre <i>Délai d'acheminement : 4h</i></p>		<p><b>24h : tout le volume</b></p>	<p>2 ml</p>



## VITAMINE B12



**6j/s**

**J 0**

Dosage par compétition de liaison  
VITROS 5600 - ORTHO

- Plasma héparine ou sérum

1 ml

*Délai d'acheminement (3) : 10h*

## VITAMINE D (D2+D3)



**6j/s**

**J 0**

Immunodosage – VITROS 5600 – ORTHO

- Sérum **non hémolysé**

1 ml

*Délai d'acheminement (1) : 10h*

## VITESSE DE SEDIMENTATION (VS)



**6j/s**

**J 0**

Méthode automatisée – Alifax test 1

- Sang total EDTA

1 ml si

*Délai d'acheminement (9) : 6h*

VS seule

2 ml si

NF + VS

## WAALER- ROSE



**3j/s**

**J+3max**

Elisa - PHADIA 250 - Thermofisher

- Sérum non hémolysé exclusivement

1 ml

*Délai d'acheminement (9) : 8h*



## Liste des Ige spécifiques réalisées par le laboratoire.

fx5 blanc d'œuf, lait de vache, poisson, arachide, soja, blé  
fx24 noisette, crevette, kiwi, banane  
fx25 sésame, levure de bière, ail, céleri  
fx26 blanc d'œuf, lait de vache, arachide, moutarde  
fx27 poisson, noisette, soja, blé  
fx28 crevette, kiwi, bœuf, sésame

### **ACARIENS**

d1 Dermatophagoides pteronyssinus (Dpter)  
d2 Dermatophagoides farinae (Dfarinae)  
d202 Recombinant derp1  
d203 Recombinant derp2  
d205 Recombinant derp10 = Tropomyosine

### **ALIMENTS**

f1 œuf blanc  
f2 lait de vache  
f4 blé  
f13 arachide  
f17 noisette  
f24 crevette  
f75 œuf jaune  
f76 alpha lactalbumine  
f77 betalactoglobuline  
f78 caséine  
f203 pistache  
f232 ovalbumine  
f233 ovomucoïde  
f352 r Ara h8 globuline 11 s  
f423 r Ara h2 albumine 2 s



## ANIMAUX

e1 chat  
e5 chien  
e94 chat, felis domesticus r Feld d 1  
e101 chien, canis familiaris r Can f1 (lipocaline)

## ARBRES

t3 bouleau  
t215 bouleau, betula verrucosa rBet v1  
t224 olivier, olea europaea nOle e1

## GRAMINEES

g3 dactyle  
g6 phléole  
g205 R PHL P1  
g213 R PHL P1 + P5B

## HERBACEES

w9 plantain lancéolé  
w231 nArt v 1

## LATEX

k82 latex recombinant + hévéa braziliensis

## MOISSURES

m3 aspergillus fumigatus  
m6 alternaria  
m229 R alternaria r Alt a1

## PROTEINES DU LAIT DE VACHE

f76 alpha-lactalbumine n Bos d 4  
f77 beta- lactalbumine n Bos d 5  
f78 caséine n Bos d 8

## TROPHATOP ADULTE

fx5 blanc d'œuf, lait de vache, poisson, arachide, soja, blé  
fx24 noisette, crevette, kiwi, banane  
fx25 sésame, levure de bière, ail, céleri

## TROPHATOP ENFANT

fx26 blanc d'œuf, lait de vache, arachide, moutarde  
fx27 poisson, noisette, soja, blé  
fx28 crevette, kiwi, bœuf, soja



# **PRÉLÈVEMENTS PARTICULIERS**

- ✓ **URINES**
- ✓ **SELLES**
- ✓ **PRÉLÈVEMENTS DIVERS**



## **RENSEIGNEMENTS PRATIQUES**

Pour tous les prélèvements ci-dessous, utiliser les flacons spéciaux remis par le laboratoire ou pris en pharmacie. Il est **impératif d'identifier soigneusement les flacons** et de remplir les bons de demandes d'examen qui les accompagnent.

En cas de prélèvement destiné à l'exécution d'un examen bactériologique :

- le réaliser, si possible, avant la mise en route du traitement antibiotique
- l'acheminer le plus rapidement possible au laboratoire
- mettre le nom sur les prélèvements
- remplir la fiche de suivi qui s'y rapporte

### **URINES**

#### ❖ **Examen cyto bactériologique des urines**

- 4 heures après la dernière miction, si possible.
- Faire une toilette locale soignée à l'aide d'un savon ou d'une lingette antiseptique.
  - Eliminer le premier jet dans les toilettes.
  - Uriner ensuite dans le flacon stérile fourni par le laboratoire (**ne pas jeter la poudre**) et le refermer soigneusement.
  - Identifier le flacon avec vos nom et prénom.
  - Le flacon doit être rempli conformément aux repères présents sur le flacon.

**! Le flacon peut être conservé 48h maximum à température ambiante avant d'être acheminé au laboratoire.**

**Chez le bébé** : on utilise un urinocol, disponible en pharmacie.

La poche peut rester en place **30 min maximum**. Fermer la poche et la placer dans un flacon. Après ce délai, l'urinocol doit être changé.

**! Conserver le flacon au réfrigérateur et acheminer au laboratoire dans les 2h maximum**



**Sonde vésicale à demeure** : le tuyau d'évacuation est fermé pendant 10 minutes afin de laisser l'urine s'accumuler, puis on ponctionne dans la tubulure après désinfection de celle-ci à l'alcool. Il ne faut pas déconnecter le système de drainage, qui doit être fermé.

**Cas d'une recherche de BK urinaires** : recueillir la totalité de la 1ère miction.

**Pour la recherche de Chlamydiae, Mycoplasmes ou autres bactéries sur 1er jet :**

Ne pas éliminer le premier jet dans les toilettes, mais le recueillir sur un flacon stérile sans poudre (pas plus de 10ml).

Le prélèvement est à effectuer à distance d'au moins cinq jours d'un traitement antibiotique.

**! Le flacon est à apporter au laboratoire dans les 2 heures suivant la miction.**

### **Urines de 24 heures**

- Au lever, vider la totalité de la vessie dans **les toilettes** et noter sur le flacon vos nom et prénom, et date et heure de début du recueil.
- Pendant 24 heures, recueillir la totalité des urines dans le flacon jusqu'à l'heure indiquée au départ. Conserver le flacon au réfrigérateur.

**! La totalité des urines de 24 heures doit être acheminée dans les 4 heures au laboratoire sinon, conserver le flacon à +4°C.**

### **Compte d'Addis**

3 heures avant le lever habituel :

- Vider la totalité de la vessie dans **les toilettes**
- Boire un grand verre d'eau (25cl)
  - noter la date et l'heure sur le flacon fourni par le laboratoire
  - se recoucher et rester allongé au repos pendant 3 heures
- 3 heures après (le plus exactement possible), uriner dans le flacon fourni par le laboratoire pour recueillir la totalité des urines. Noter l'heure du recueil sur le flacon.
- Identifier le flacon avec vos nom et prénom.

**! Le flacon doit être acheminé au laboratoire dans les 4 heures au laboratoire et conservé à +4°C.**

**Nb** : Dans l'intervalle des trois heures, toutes les urines doivent être récupérées dans le flacon.



### **Analyse biochimique (albumine, sucre)**

Pour la recherche et/ou le dosage de l'albumine et du sucre, le recueil de la première miction est préférable mais toute autre miction est acceptée.

Ne pas utiliser de flacon contenant de la poudre.

Identifier le flacon avec vos nom et prénom.

**! Faire parvenir le flacon dans les 4 heures au laboratoire sinon conserver le flacon à +4°C.**

**! Cas d'une recherche de nitrites ou d'acétone : apporter les urines dans les 4h au laboratoire**



## SELLES

### Coproculture

Cet examen est à effectuer, si possible, lors des épisodes diarrhéiques.

Il est souhaitable de réaliser l'examen à distance de tout traitement.

Recueillir des selles fraîches dans le flacon fourni par le laboratoire et l'identifier avec vos nom et prénom.

**! Le flacon doit être acheminé au laboratoire le matin avant 12h00 et dans les 24h maximums suivant l'émission. Conservé à 4°C.**

Compléter la fiche de préconisations fournie par le laboratoire avec le flacon.

### Parasitologie des selles

Cet examen est à effectuer, si possible, lors des épisodes diarrhéiques et avant tout traitement.

Si une recherche de parasites est prescrite, il faut proscrire pendant les 3 jours précédant le recueil des selles : tout médicament contenant du charbon végétal ou des substances grasses telles que l'huile de paraffine ou suppositoires et éviter certains aliments tels que : légumes secs (pois, haricots, lentilles), légumes verts (choux, salade, oseille), fruits (tomates, pêches, figues, poires, fraises, abricots), champignons (truffes, morilles).

Si le médecin prescrit 3 recherches : espacer les recueils de façon à couvrir 10 à 15 jours (et non 3 jours de suite)

Recueillir les selles dans le flacon fourni par le laboratoire.

Identifier le flacon avec vos nom et prénom.

Pour la recherche d'amibes le recueil s'effectue impérativement au laboratoire.

**! Pour les autres recherches, le flacon doit être conservé à température ambiante et acheminé au laboratoire dans les 3 heures suivant l'émission, le matin avant 12h.**

### SCOTCH TEST pour recherche d'oxyures

A effectuer au lever avant la toilette et les premières selles.

- Décoller le scotch (transparent) de son support
- Appliquer le coté adhésif sur les plis de la marge anale et le maintenir en appuyant quelques secondes
- Retirer le scotch et l'étaler sur la lame support fournie par le laboratoire
- Renouveler l'opération avec le second scotch
- Replacer les 2 lames dans l'étui fourni par le laboratoire

**! L'étui doit être conservé à température ambiante et acheminé au laboratoire dans les 24 heures.**



**! La technique du scotch test peut être réalisée pour d'autres recherches comme celle des levures *Malassisia Furfur*. Elle s'effectuera dans ce cas exclusivement au laboratoire.**

## **EXPECTORATIONS ET SECRETIONS BRONCHO-PULMONAIRES**

- Se procurer au laboratoire 1 flacon stérile.
- Le recueil s'effectue le matin à jeun après s'être rincé la bouche avec de l'eau.
- L'expectoration doit être constituée de glaires bronchiques et non de salive, après un effort de toux.
- Identifier le flacon avec vos nom et prénom si cela n'a pas été fait par le laboratoire.

**! Le flacon doit être conservé à 4°C et déposé au laboratoire le matin, dans les 4 heures suivant l'émission.**



## **HEMOCULTURES**

Le prélèvement d'hémoculture peut être prescrit devant toute fièvre inexplicée (flacons fournis sur demande).

Ce prélèvement doit être réalisé en **premier** et de façon :

- Aseptique
- Répétée
- En quantité suffisante

### Protocole :

- Désinfecter soigneusement le site de prélèvement.
- Ne plus palper après désinfection.
- Examiner les flacons : ne pas les utiliser s'ils semblent troubles ou contaminés.
- Oter la capsule et désinfecter le bouchon en caoutchouc du flacon, laisser sécher au moins 30secondes.
- Prélever au minimum 40 ml de sang en une seule ponction dans 3 flacons ou par prélèvements multiples dans les 24 heures.
- Ne prélever qu'un seul flacon pour les enfants de moins de 5 ans et 2 flacons pour les enfants de 5 à 10 ans.
- Bien mélanger le sang et le bouillon dans le flacon.
- Inscrire le nom et le prénom du patient sur les étiquettes des flacons.
- Remplir la fiche de renseignements cliniques pour hémocultures (C2-ENR 012)

**! Les prélèvements doivent être acheminés le plus rapidement possible**

**! Compléter le prélèvement en remplissant une « Fiche de renseignements pour hémoculture »  
(C2-ENR 012)**



## **PEAUX ET PHANERES** (Prélèvements à visée mycologique)

### **Peaux**

**! A prélever au laboratoire pour examen à la lampe de WOOD**

- Les traitements locaux, type crème ou gel doivent être interrompus 15 jours avant la réalisation du prélèvement
- Identifier la zone lésée
- A l'aide de la curette, prélever les squames en périphérie de la lésion
- Les déposer dans une boîte de Pétri

### **Cheveux, poils**

**! A prélever au laboratoire pour examen à la lampe de WOOD**

- Identifier la zone lésée
- Prélever les poils et cheveux à l'aide de la pince à épiler (racines nécessaires), en zone proximale (à la limite de la peau saine et de la peau malade)
- Déposer l'ensemble dans une boîte de Pétri

### **Ongles**

**! A prélever au laboratoire, avec du matériel adapté**

- Les traitements par vernis filmogènes et par voie orale doivent être interrompus 3 mois avant la réalisation du prélèvement
- Ne pas se couper les ongles 15 jours avant le prélèvement
- Enlever tout vernis à ongles « esthétiques » 48h avant le prélèvement
- Laver au savon et brosser les ongles (pieds et/ou mains)
- A l'aide d'un coupe ongle, prélever l'ongle jusque dans la partie la plus proximale, à la limite de l'ongle sain et de l'ongle malade
- En cas de prélèvement trop distal seule la flore saprophyte serait mise en évidence.
- Racler les squames à l'aide de la curette
- Déposer l'ensemble dans une boîte de Pétri

**! Les prélèvements, réalisés sur écouvillons avec milieu de transport, peuvent être conservés 24h à température ambiante avant analyse.**

**! Les squames et cheveux prélevés dans les boîtes de pétri peuvent être conservés plusieurs jours à température ambiante avant analyse**

**! Compléter le prélèvement en remplissant une « Fiche de renseignements pour prélèvement mycologique » (C2-ENR 005)**



## ORL

### Prélèvement pharyngé

Plusieurs écouvillons (au minimum 2) sont nécessaires pour effectuer l'examen direct, puis la mise en culture.

Le prélèvement est réalisé à jeun et après arrêt de toute antibiothérapie locale (type spray).

- Dégager la cavité buccale à l'aide d'un abaisse-langue.
- Eviter le contact avec la cavité buccale et la langue
- En cas de recherche d'angine de Vincent (association fuso-spirillaire), ou du bacille diphtérique, le préciser et si possible faire une lame (frottis) au lit du malade.

**! Ces prélèvements, réalisés sur écouvillons avec milieu de transport, peuvent être conservés 24h à température ambiante avant analyse.**

**! Compléter le prélèvement en remplissant une « Fiche de renseignements pour prélèvement ORL » (C2-ENR 016)**

### Prélèvement de la bouche et de la langue

Pour la recherche de candida (muguet buccal), écouvillonner la langue et la face interne des joues.

**! Ces prélèvements, réalisés sur écouvillons avec milieu de transport, peuvent être conservés 24h à température ambiante avant analyse.**

**! Compléter le prélèvement en remplissant une « Fiche de renseignements pour prélèvement ORL » (C2-ENR 016)**

## NEZ-OREILLE

- Ne pas effectuer de toilette locale
- Ne pas prendre d'antibiotiques dans les cinq jours précédant le prélèvement (gouttes)
- Prélever deux écouvillons

**! Ces prélèvements, réalisés sur écouvillons avec milieu de transport, peuvent être conservés 24h à température ambiante avant analyse.**

**! Compléter le prélèvement en remplissant une « Fiche de renseignements pour prélèvement ORL » (C2-ENR 016)**



## **CEIL**

- Ne pas effectuer de toilette du visage
- Ne pas se maquiller
- Pas d'antibiotique local dans les 5 jours précédant le prélèvement

**! Ces prélèvements, réalisés sur écouvillons avec milieu de transport, peuvent être conservés 24h à température ambiante avant analyse.**

- Pour une recherche de demodex : prélever au moins 3 cils dans une boîte de pétri stérile à l'aide d'une pince à épiler.

## **PUS ET LIQUIDE D'EPANCHEMENT**

Il existe une grande diversité de germes isolés dans les pus, liée à la grande diversité des sites de prélèvements.

### **Pus superficiels : escarres, ulcères, prélèvements cutanés.**

Les renseignements cliniques sont indispensables.

Ces prélèvements sont toujours contaminés : la flore de surface, les débris cellulaires et tissulaires doivent d'abord être éliminés par une solution de lavage NON BACTERICIDE (eau physiologique).

Prélever la plus grande quantité possible de pus.

**! Le prélèvement doit être réalisé sur écouvillon avec milieu de transport, il doit être acheminé au laboratoire dans les 24h (conservation à température ambiante)**

**! Compléter le prélèvement en remplissant une « Fiche de renseignements pour prélèvements cutanés » (C2-ENR 013)**

### **Liquide articulaire**

Les renseignements cliniques sont indispensables.

Prélèvement sur flacon stérile ou en seringue, vérifier la présence d'un tube hépariné pour le dosage des protides et la cytologie.

**! Le prélèvement doit être acheminé au laboratoire dans les 2h (conservation à température ambiante)**



## URETRAL

Le prélèvement doit être réalisé à distance d'au moins cinq jours d'un traitement antibiotique (15 jours si recherche de chlamydiae) et sans avoir procédé à une toilette intime.

Un délai de 2 heures doit séparer le prélèvement de la dernière miction.

Avant miction, effectuer dans l'ordre :

- Une cytologie (si écoulement) par application d'une lame en verre au niveau du méat urinaire ou au moyen d'un écouvillon.
- Un prélèvement bactériologique : prélever 2 écouvillons (fins).
- Une recherche de mycoplasme (prescription explicite) sur écouvillon avec milieu de transport.
- Une recherche de chlamydiae par PCR sur un 1<sup>er</sup> jet d'urine (pas plus de 10ml), à acheminer au laboratoire dans les 2 heures.

**! Les prélèvements réalisés sur écouvillons avec milieu de transport, doivent être acheminés dans les 24 heures au laboratoire (conservation à température ambiante)**

**! Compléter le prélèvement en remplissant une « Fiche de renseignements pour prélèvement urétral » (C2-ENR 009)**



## VAGINAL

### **Pour un prélèvement de qualité, certaines préconisations doivent être respectées :**

- Pas de règles au moment du prélèvement.
- Pas de rapports sexuels la veille et le jour du prélèvement.
- Ne pas avoir fait de toilette intime (douche vaginale).
- Ne pas avoir mis d'ovules gynécologiques dans les 4 jours précédant l'examen.
- Pas de prise d'antibiotiques depuis 5 jours et 15 jours si une recherche de chlamydiae est prescrite.
- Pas de traitement local type crème ou gel.

Réaliser :

- Un prélèvement bactériologique : prélever 2 écouvillons au niveau du col (pour la recherche des gonocoques), 2 écouvillons au niveau du vagin.
- Une recherche de mycoplasme sur écouvillon au niveau de l'endocol (uniquement sur prescription explicite)
- Une recherche de Chlamydia par PCR sur 1<sup>er</sup> jet d'urine (urines à acheminer au laboratoire dans les 2 heures) ou avec un kit de prélèvement spécifique au niveau de l'endocol (Ecouvillon ESWAB).

**! Les prélèvements réalisés sur écouvillons avec milieu de transport, doivent être acheminés au laboratoire dans les 24h (conservation à température ambiante).**

**! Compléter le prélèvement en remplissant une « Fiche de renseignements pour prélèvement cervico-vaginal » (C2-ENR 008)**



## **SPERME**

### **Spermoculture:**

Au laboratoire, se procurer 2 flacons stériles sans poudre.

- Se laver les mains au savon et rincer à l'eau du robinet
- Laver la verge au savon en décalottant le gland et rincer abondamment à l'eau du robinet
- Asperger la verge avec la solution de dakin, laisser agir une minute et rincer abondamment à l'eau du robinet
- Recueillir dans le premier flacon stérile le 1<sup>er</sup> jet d'urines (10 ml maximum)
- Recueillir l'intégralité de l'éjaculat obtenu par masturbation dans le 2<sup>ème</sup> flacon stérile
- Identifier les flacons avec vos nom et prénom. Bien **fermer les flacons**.

**! Les flacons doivent être conservés à température ambiante et transmis au laboratoire, le matin, 2h maximum après le recueil.**



# **ANALYSES** **SPECIALISEES**

- ✓ **Analyses les plus fréquentes à traiter dans l'heure ou la 1/2 heure**
- ✓ **Tests dynamiques les plus fréquents**
- ✓ **Analyses génétiques soumises à consentement éclairé du patient et renseignements précis du prescripteur**
- ✓ **Dépistage Trisomie 21**
- ✓ **Examens d'anatomopathologie**



## **ANALYSES LES PLUS FREQUENTES A PRELEVER AU LABORATOIRE**

### ***Traitement de l'échantillon inférieur à une demi-heure ou 1 heure***

Acide lactique

Acides aminés isolés ou totaux

ADH (hormone antidiurétique)

Ammoniémie (20 minutes)

Angiotensine II

AntiXa

Catécholamines plasmatiques

Calcium ionisé

Complément total CH 50

Sérotonine

Vitamine A

Vitamine C (20 minutes)

Vitamine E

Vitamine K1



# **TESTS DYNAMIQUES LES PLUS FREQUENTS**

## **Tests de tolérance au glucose**

Il existe plusieurs tests de tolérance au glucose.

Dans tous les cas, le patient doit être à jeun strict depuis 12 heures. Après ingestion de glucose, le taux de glycémie est mesuré à différents temps. Les prélèvements se font sur tube fluoré.

Il est important de respecter la prescription médicale concernant la quantité de glucose à ingérer et les heures de prélèvement.

Le résultat est ininterprétable si le patient a vomi ou s'est alimenté pendant l'épreuve. En revanche, il est permis de boire de l'eau en quantité modérée.

A chaque prélèvement, noter clairement l'heure sur la fiche de transmission externe des prélèvements biologiques et sur le tube.

### **✓ Hyperglycémie provoquée**

A réaliser de préférence au laboratoire

Hyperglycémie provoquée sur 3 heures après ingestion de 75g de glucose.

Protocole : effectuer un prélèvement à T0 (à jeun strict de 12h) sur tube fluoré. Faire boire au patient la dose de glucose prescrite, puis effectuer des prélèvements à T+60min, T+120min et T+180min après l'ingestion.

### **✓ Test de O' SULLIVAN**

A réaliser de préférence au laboratoire

Hyperglycémie provoquée sur 1 heure après ingestion de 50g de glucose

Protocole : effectuer un prélèvement à T0 (à jeun strict de 12h) sur tube fluoré. Faire boire au patient 50 g de glucose, puis reprélever à T+60min

### **✓ Test de tolérance au glucose chez la femme enceinte**

A réaliser de préférence au laboratoire

Hyperglycémie provoquée sur 2 heures après ingestion de 75g de glucose.

Protocole : effectuer un prélèvement à T0 (à jeun strict de 12h) sur tube fluoré. Faire boire au patient 75g de glucose puis effectuer des prélèvements à T+60min et T+120min.



## **Test au synacthène immédiat**

A réaliser de préférence au laboratoire.

Il s'agit d'explorer la fonction surrénalienne par le dosage du cortisol à différents temps.

Le patient doit être à jeun depuis 12 heures et au repos depuis 30min.

Le patient achète en pharmacie une ampoule de 0,25mg de Synacthène que lui a prescrit son médecin.

Protocole : effectuer un 1<sup>er</sup> prélèvement à T0 le matin autour de 8h00 sur un tube sec. Procéder à l'injection de la dose de Synacthène immédiat puis effectuer les autres prélèvements aux différents temps indiqués sur la prescription médicale. S'il n'existe pas de précision sur la prescription, effectuer un prélèvement à T+30min et à T+60min.

## **Test de freinage à la dexaméthasone**

Le patient ingère 2 comprimés de DECTANCYL à minuit et un dosage du cortisol autour de 8 heures le lendemain est effectué (tube sec).

D'autres hormones peuvent être également demandées.

## **Test à l'urée = recherche HELICOBACTER PYLORI**

### **A réaliser impérativement au laboratoire**

Le traitement antibiotique doit être stoppé **au moins 4 semaines** avant le prélèvement pour éviter de faux négatifs.

Les anti-sécrétoires doivent être stoppés depuis **2 semaines**.

Le patient doit être au repos, à jeun depuis au moins 6 heures (sans boire, ni manger, ni fumer).

Il est conseillé d'éviter, si possible, de prendre des anti-acides et des pansements gastriques 24h avant le prélèvement.

Durée du test : 30min



# **ANALYSES GENETIQUES SOUMISES A** **CONSENTEMENT ECLAIRÉ DU PATIENT** **ET RENSEIGNEMENTS PRECIS DU** **PRESCRIPTEUR**

Ces examens sur le génome humain sont soumis en France, à la loi de 2002 sur la Bioéthique et à l'article R1135-5 du décret 2008-21

- Il faut impérativement une attestation de consultation\* et une ordonnance décrivant avec précision les mutations recherchées
- Le patient doit signer un document attestant son consentement éclairé \*
- Les parents signent et donnent leur accord pour les enfants mineurs
- Seuls les médecins prescripteurs auront les résultats

## **Principaux tests demandés en laboratoire de ville**

### **Caryotype pré ou post natal :**

- 5 ml (2 tubes minimum) de **sang total hépariné** (prélèvement sous vide impérativement).
- Joindre la prescription, la fiche de renseignements cliniques, l'attestation de consultation et le consentement de la patiente conformément à l'article R.2123-1 du décret 2006-1661 du 22 Décembre 2006.
- Sans ces documents, le laboratoire EUROFINS-BIOMNIS ne réalise pas les analyses.

### **Principales mutations génétiques (par technique PCR)**

#### **Exclusivement sur tubes EDTA (violet) : 5 ml (2 tubes minimum)**

- Mutation Facteur V Leiden
- Hémochromatose, gène HFE ; mutations p.Cys 282 Tyr ; p.His 63 Asp ; p.Ser 65 Cys
- Typage HLA classe I et II
- Typage HLA B27
- Mutation gène MTHFR
- Mucoviscidose gène CFTR : 36 mutations principales



# **DEPISTAGE TRISOMIE 21**

## **A faire de préférence au laboratoire**

Il existe 2 protocoles :

### **1. Dépistage du 1<sup>er</sup> trimestre de la grossesse**

(Soumis à l'arrêté du 23 Juin 2009)

- 3 à 4 ml de sérum exclusivement (2 tubes secs).
- A centrifuger rapidement

Il s'agit d'un calcul statistique de probabilités incluant des paramètres biologiques et échographiques

Joindre impérativement les documents suivants :

- Prescription médicale
- Fiche de renseignements cliniques et échographiques, **notamment le N° de réseau obligatoire de l'échographiste \***
- Attestation de consultation et consentement de la patiente.

### **2. Dépistage du 2<sup>ème</sup> trimestre**

Le protocole est identique. Seul le numéro de réseau de l'échographiste n'est pas obligatoire sauf si le calcul du risque séquentiel intégré est demandé.

**! Dans les deux cas, il est impératif de respecter les dates de prélèvement préconisées.**



# DPNI

## Dépistage prénatal non invasif des trisomies 21,18 et 13)

### A réaliser au laboratoire

- 1 x 10 ml Tube Streck sang total à température ambiante
- Immédiatement après le prélèvement, mélanger le tube par plusieurs retournements doux (minimum 10 fois)
- Utiliser le bon de demande spécifique B39 : DPNI

Conformément au décret n°2014-32 modifié ainsi que l'arrêté du 14 décembre 2018, joindre impérativement l'attestation d'information et de consentement dûment remplie et signée par le prescripteur et la patiente, la prescription médicale et la fiche de renseignements comprenant notamment **le résultat de l'échographie de dépistage et/ou le résultat du calcul de risque du dépistage** et/ou le résultat de l'examen cytogénétique en cas d'antécédent.

## Génotype fœtal (Rhésus D)

**! Attention : ne prélever que du lundi au jeudi**

- 2 x 5 ml sang total EDTA maternel (proscrire les tubes avec séparateur) à température ambiante

Le test s'adresse aux patientes enceintes de rhésus D négatif afin de leur éviter la prophylaxie rhésus lorsque le génotype du bébé est négatif.

Conditions indispensables pour faire le test :

- Patiente enceinte de rhésus D négatif (joindre la photocopie de la carte de groupe sanguin ou un compte-rendu).
- Prélèvement à partir de 11 SA.
- **Test de génétique nécessitant attestation et consentement signés.**



# **EXAMENS D'ANATOMOPATHOLOGIE**

Transmis au laboratoire BIOMNIS

## **Urines**

L'échantillon doit être issu de la deuxième miction du matin après avoir bu et après un effort physique modéré (marche à pied de 30 minutes ou montée d'escalier) afin de faciliter la desquamation des cellules de la vessie.

Si la cytologie urinaire est demandée sur 3 jours consécutifs, chaque échantillon doit être recueilli dans un flacon distinct comportant la date du recueil.

A recueillir sur un flacon **sans poudre**

**! Le flacon doit être déposé au laboratoire dans les 4 heures**

## **Biopsies diverses**

A mettre dans un flacon pour urines **sans poudre** ou dans un flacon spécifique avec conservateur (formol tamponné) fourni par le laboratoire Biomnis.

**! Le flacon doit être déposé au laboratoire dans les 2 heures**

## **Frottis de dépistage**

Peut être réalisé au laboratoire par les pharmaciens ou médecins biologistes.

Les kits de prélèvement sont mis à disposition des médecins et sage-femmes.



## Références

Norme ISO 15189 - Laboratoire d'analyses de biologie médicale,  
Exigences particulières concernant la qualité et la compétence.

GBEA - Arrêté du 26 novembre 1999 relatif à la bonne exécution  
des analyses de biologie médicale.

Ordonnance n°2010-49 du 13 janvier 2010 publiée le  
15/01/2010 relative à la biologie médicale.

Décret n°2004-802 du 29 juillet 2004 relatif aux actes  
professionnels et à l'exercice de la profession d'infirmier.

Décret n°97-1048 du 06/11/97 relatif à l'élimination des (DASRI)  
déchets d'activité de soins à risques infectieux et assimilés et des  
pièces anatomiques.

Décret n°2002-660 du 30 avril 2002 relatif aux conditions de  
transmission de prélèvements biologiques aux laboratoires  
d'analyses de biologie médicale.

ADR en vigueur : Accord Européen relatif au transport  
international des marchandises dangereuses par Route.

- (1) Use of anticoagulants in diagnostic laboratory investigations - World Health Organization - 2002
- (2) Influence de la température et du délai avant centrifugation sur la stabilité de 28 paramètres de  
détermination courante en biochimie Foucher et A. 2005
- (3) Stability study of 81 analytes in human whole blood, in serum and in plasma - Oddoze et Al. – 2012
- (4) Stability studies of twenty-four analytes in human plasma and serum -Boyanton et Al. – 2002
- (5) Effect of serum-clot contact time on clinical chemistry laboratory results - Zhang et Al. – 1998
- (6) Etude de l'influence du délai préanalytique sur les analyses d'hémostase -Bode-Dotto et Al.
- (7) The stability of free and bound prostate specific antigen - Cartledge et Al. – 1999
- (8) Stability of prothrombin time and activated partial thromboplastin time tests under different storage  
conditions - Rao et Al. 2000
- (9) Fiches techniques - Données fournisseur
- (10) Remic 6ème édition 2018
- (11) Recommandations pour l'accréditation des laboratoires de biologie médicale – SFBC



(12) Détermination et validation d'un facteur de commutabilité entre les numérations plaquettaires réalisées sur EDTA et sur citrate de sodium (ABC)

(13) Numération automatique des plaquettes sur citrate de sodium : le résultat est-il exact ? –

Annales de biologie clinique 2011-69(4) 453-8